

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:       Mme LOUISE BOUCHER, présidente  
                                  M. ALFRED MARQUIS, commissaire  
                                  M. MARIO DUMAIS, commissaire  
                                  M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE  
PORTANT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 126

---

Séance tenue le 11 avril 2003, à 19 h 30  
À la salle du Club Aramis  
1426, rue Notre-Dame Nord  
Sainte-Marie-de-Beauce

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 11 AVRIL 2003

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
MÉMOIRE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA SEIGNEURIE.....	4
MÉMOIRE DE LA FERME GOSFORD S.E.N.C.....	16
MÉMOIRE DE M. JACQUES LAURENDEAU .....	29
MÉMOIRE DU COMITÉ MULTIPARTITE EN GESTION DES FUMIERS ET AGRICULTURE DURABLE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES .....	39
MÉMOIRE DE LA MRC LA NOUVELLE-BEAUCE.....	54
MÉMOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ST-ADRIEN D'IRLANDE .....	65
MÉMOIRE DE AGRI-MARCHÉ .....	81

**(SÉANCE DU 11 AVRIL 2003)  
(SÉANCE DE LA SOIRÉE)  
(MOT DE LA PRÉSIDENTE)**

5 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir et bienvenue à cette deuxième partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Je me présente, Louise Boucher, je préside cette commission d'enquête et d'audiences publiques et je suis accompagnée de mes trois collègues commissaires, monsieur André Beauchamp, Alfred Marquis et Mario Dumais.

Ce soir, nous avons à l'horaire sept présentations, donc chacun disposera au total d'une demi-heure et cette demi-heure comprend nécessairement la période d'échanges que nous aurons avec vous.

J'informe également les citoyens dans la salle qui constateraient qu'un fait qui est mentionné par les participants est inexact, là, ils ont la possibilité de le rectifier en s'inscrivant préalablement au droit de rectification à l'arrière de la salle. Et, à la fin de la séance, j'appellerai les personnes inscrites.

Par ailleurs, si un fait était corrigé dans un mémoire d'un participant, ce dernier a la possibilité de le rectifier à nouveau, mais cette fois-ci par écrit, pour éviter que l'on passe du temps à s'obstiner sur les chiffres ou sur l'information qui est erronée.

J'aimerais vous indiquer également que tout ce qui est dit en audience publique est enregistré et que nous avons avec nous ce soir madame Line Perreault, qui est sténographe officielle. Les transcriptions seront disponibles dans le site Internet de la Commission et dans les centres de consultation la semaine qui suit la séance.

Je vous rappelle également que la Commission poursuivra ses travaux ici à Sainte-Marie la semaine prochaine, dès le 15 avril – là, je ne sais pas si c'est 13 heures 30 ou 13 heures – c'est 13 heures, alors à 13 heures le 15 avril nous serons de retour à Sainte-Marie et nous terminerons jeudi soir.

Je vous informe que nous serons dans la... nous ne serons pas ici, là, la semaine prochaine, nous retournons là où nous étions, au Danube Bleu, c'est ça. Alors, nous serons là la semaine prochaine. Donc, nous vous invitons à participer à nouveau à ces séances.

À la fin de cette semaine, nous aurons complété notre consultation publique. Donc, la Commission se retirera, ne pourra plus vous rencontrer, elle devra se retirer pour rédiger le rapport de la Commission, qui sera remis au ministre le 15 septembre prochain.

Donc, sans plus tarder, j'ai devant moi déjà la Société coopérative agricole La Seigneurie. Alors, je vais présenter monsieur François Vachon. Bonsoir monsieur.

**M. FRANÇOIS VACHON :**

Bonsoir madame.

50

**LA PRÉSIDENTE :**

Et je vous inviterais à nommer les personnes qui vous accompagnent de manière à ce que nous puissions savoir à qui... avec qui nous parlerons plus tard, mais également pour que madame Perreault puisse bien vous identifier lorsque vous parlez.

55

**M. FRANÇOIS VACHON :**

Bonsoir madame, alors je remercie monsieur Jean Tanguay de la Coopérative fédérée de Québec de m'assister.

60

**M. JEAN TANGUAY :**

Bonsoir.

65

**M. FRANÇOIS VACHON :**

Monsieur Marquis Roy, nutritionniste aussi, qui travaille à la Coopérative fédérée de Québec.

70

**M. MARQUIS ROY :**

Bonsoir.

75

**M. FRANÇOIS VACHON :**

Ainsi que monsieur Éric Dion, agronome, qui est responsable au niveau de notre coopérative des PAEF.

80

**M. ÉRIC DION :**

Bonsoir.

85

**M. FRANÇOIS VACHON :**

Alors, bonsoir Madame la Présidente, madame Boucher. Bonsoir Messieurs les Commissaires. On m'entend bien, oui?

**LA PRÉSIDENTE :**

90

Très bien.

**M. FRANÇOIS VACHON :**

95 Ça va. Alors, c'est un grand plaisir pour moi de venir vous parler des améliorations techniques et du savoir-faire qui ont permis au fil des ans aux producteurs de porc de diminuer de façon considérable les rejets dans l'environnement malgré une hausse significative de la production porcine.

100 D'abord, mon nom est François Vachon, je suis à la Coopérative La Seigneurie depuis 78, ça fait déjà 25 ans. J'ai une formation de technologiste agricole.

C'est sûr que depuis 25 ans il y a beaucoup de choses qui ont changé. O.K. Même moi aussi ma personne a un petit peu changé. Mais c'était l'image...

105 **LA PRÉSIDENTE :**

Il y a un peu moins de cheveux!

**M. FRANÇOIS VACHON :**

110

Il y a un petit peu moins de cheveux! C'était la dernière journée à notre école en 78.

115 Ceci étant dit, voici le plan de ma présentation, une brève introduction qui a déjà été faite. La présentation de mon employeur, la Société coopérative agricole de La Seigneurie. De quelle façon que nous sommes impliqués directement en production porcine. De quelle façon aussi nous agissons pour... par l'aliment à contribuer, par l'alimentation et la régie d'élevage, à une diminution des rejets en environnement. Une brève conclusion et quelques recommandations.

120 D'abord, La Seigneurie est située à 40 kilomètres au sud de Québec. Vous avez sur l'acétate le siège social, le centre administratif. Nos activités sont bien sûr concentrées dans la région de Lotbinière. Fait intéressant, qui a été mentionné par la MRC de Lotbinière, on est parmi les 10 plus gros employeurs de la région de Lotbinière.

125 Au niveau du Canada, on est parmi les 50 plus grandes coopératives au niveau du chiffre d'affaires réalisé en 2001.

Près de 120 employés travaillent à temps plein chez nous, ce qui représente une masse salariale de près de 3.7 M \$.

130 En 2002, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 55 M \$. Par contre, ce qui est intéressant, nous on est impliqués dans le domaine du porc depuis bien des années, 43 % de ce chiffre d'affaires-là est relié directement à la production porcine, soit tout près de 25 M \$. Et on fait vivre aussi directement au niveau de nos employés tout près de 60 personnes.

135           Même si une grosse partie de notre chiffre d'affaires est réalisé dans la production  
porcine, ça ne veut pas dire qu'on est une entreprise à gros volume, on est associés... on a la  
chance que nous faisons affaire avec des producteurs. On a dénombré 73 producteurs qui ont  
dans leur inventaire tout près de 10 000 truies est mettent en marché 200 000 porcs par année.  
140 Si on divise un par l'autre, ça nous fait un inventaire moyen d'aux alentours de 145 truies et un  
peu moins de 1000 porcs.

          Nous, on a quand même cette fierté de vous dire que la grande majorité de ces  
entreprises-là ce sont des entreprises familiales.

145           Bien sûr, on est assistés de 5 experts-conseils et d'un vétérinaire pour soutenir nos  
producteurs au niveau des conseils techniques. Chez nous, on a 3 agronomes qui réalisent tout  
près de 400 PAEF en 2003.

          La meunerie, bien sûr, c'est le principal secteur d'activité. On est accrédités HACCP  
150 depuis quelques années. HACCP, je pense, c'est une nécessité pour produire des aliments  
salubres, exempts de tout genre de contaminants.

          Voilà pour la présentation.

155           Au niveau de notre implication en production porcine. La Seigneurie est étroitement  
associée, dis-je, avec ses membres producteurs pour le développement de leur ferme.

          Voici un exemple type d'une ferme familiale qui s'est établie en production porcine en  
2002. C'est une entreprise d'une taille de 250 truies qui met en marché tout près de 5000 porcs  
160 par année. Peut-être qu'on dirait c'est une grosse entreprise, nous ont vous dit aujourd'hui que  
c'est l'inventaire nécessaire pour faire vivre les 2 partenaires et cette petite famille-là que vous  
voyez là.

          Je pense que si vous regardez comme il faut la photo, on pourrait dire : «On vient de  
165 réaliser notre rêve.» Ça faisait déjà quelques années qu'ils y pensaient. Nous on a eu la fierté  
de s'associer avec eux.

          Compte tenu aussi que ce sont des gens dynamiques, très intéressés, mais vous  
comprendrez, avec l'ampleur du projet, ces gens-là n'avaient pas nécessairement les moyens  
170 financiers pour démarrer; on s'est associés à ce moment -là à leur projet. Ça fait qu'on intervient  
au démarrage, projet d'agrandissement, rénovations et financement d'animaux.

          Bien sûr on fait du porc, mais on le fait pour une personne, c'est vous consommateur. De  
sorte que, au départ, en fonction des besoins que vous nous dites, on oriente la génétique en  
175 fonction de vos besoins.

          À votre gauche, vous remarquez un porc qui est plus gras, ce que vous nous demandez  
de faire c'est à droite. C'est un porc maigre, plus de viande avec une qualité au niveau du  
persillage et de la couleur.

180

Ça se fait à quel endroit? Ça se fait à l'étape de la production. Ça se fait sur une base de N + F, naisseur, finisseur ou, de plus en plus dans nos régions, ce qu'on appelle communément production en trois sites. On spécialise chacun des sites. Naisseur d'abord, pouponnière sur un autre site et, par la suite, on envoie les porcs dans les sections d'engraissement. Le tout est nécessaire pour minimiser les maladies d'un élevage à l'autre.

185

190

Bien sûr, à notre coopérative, nous sommes conscients et soucieux d'établir de bons rapports avec nos concitoyens. Cependant, nous sommes conscients que des efforts ont été faits, mais on ne l'a peut-être pas suffisamment dit. Nos bottines ont été plus rapides que nos babines pour reprendre l'expression!

195

Ainsi, en améliorant l'aliment, la régie d'élevage, les producteurs de porcs ont réussi à diminuer le coût de production par l'unité de production... par unité unitaire, excusez-moi, tout en réduisant de façon importante les rejets dans l'environnement et ce, depuis plusieurs années, vous allez le constater, l'aliment constituant 60 % du coût de production.

200

En d'autres mots, on s'organise pour que le porc mange moins, il coûte moins cher, puis s'il coûte moins cher, automatiquement il rejette moins dans l'environnement compte tenu que c'est l'aliment qui prend une grosse partie du coût de production.

205

Il y a des actions qui vont donner des résultats. On va vous en faire part tantôt. Comment on peut y arriver? Par une bonne régie d'élevage. Régie d'élevage, ça résume dans mes mots, on s'organise pour que le porc soit dans un milieu confortable pour qu'il soit à l'aise pour produire dans les meilleures conditions possible d'environnement, tout en permettant bien sûr à l'éleveur d'avoir une activité rentable du côté économique.

210

On va regarder quelques-uns de ces facteurs-là. Je vais associer à la diminution la quantité de moulée, la diminution en phosphore aussi de moins de rejeté dans l'environnement. Pour chacun des points que je vais vous mentionner, nous présentons des données précises, qui sont tirées soit de cette ferme de recherche ou des banques de données qui sont prises directement de nos producteurs.

215

D'abord, le type de conduite qu'on appelle «all in/ all out» ou «tout plein/ tout vide», ça, c'est rendu nécessaire pour s'assurer de transférer le moins de maladies possible. Les jeunes porcelets quand ils rentrent sont rentrés dans une bâtisse qui est préalablement vidée, lavée et désinfectée.

220

Ce mode de conduite seule permet une économie de 17 kilos par porc. Pour notre groupe, nos 200 000 porcs, c'est 17 tonnes de moins de phosphore de rejeté dans l'environnement.

Au niveau du bien-être animal, son confort, il est prouvé que si on met le porc dans des conditions maximales, bon niveau de température, humidité, qu'on évite des variations de température, O.K., si ce porc-là réussit à être plus confortable 3 heures de plus par jour, et c'est

225 documenté, O.K., on économise sur sa durée d'élevage tout près de 13 kilos. Si on traduit ça en termes de diminution de rejets en phosphore pour notre groupe, c'est 13 tonnes de moins de rejeté en environnement.

230 La trémie à moulée, pourquoi qu'on a une trémie à moulée? C'est l'assiette qu'on sert la moulée. On l'a maintenant pourquoi? Parce que ça évite le gaspillage, ça améliore le GMQ puis ça diminue aussi le fait que quand on sert l'aliment une fois, les plus voraces prennent toute la moulée et, s'il en reste, les autres ils en ont, mais sinon, bien ils passent leur repas souvent.

235 Autre chose aussi, les bols économisateurs d'eau. À votre droite, on utilisait beaucoup ce qu'on appelle une suce. Le porc a de la difficulté à recueillir toute l'eau qui sort de la suce. Qu'est-ce qu'on a fait, on l'a pris puis on l'a mis dans un bol, à droite, de sorte que l'eau qui coule reste uniquement pour satisfaire les besoins du porc.

240 On parle de granulométrie. Le porc ne peut pas utiliser les grains à l'état naturel, il faut les moudre. C'est prouvé que si on les moud de la bonne grosseur, fins, semblable à une texture de sel de table, comparativement à un sel grossier, le sel de table, une mouture fine, le porc assimile mieux, compte tenu que c'est des petites particules et le système digestif est capable de mieux les attaquer.

245 Concernant la fabrication de l'aliment en cube maintenant. Même si c'est une opération puis il y a un coût supplémentaire, l'aliment en cube favorise une diminution des rejets. Pourquoi? Je vais faire une similitude. Tantôt on est allés souper, si vous avez mangé des patates crues, O.K., de un, ce n'est pas très délicieux, et de deux, on a de la difficulté à les digérer.

250 Le fait de cuire partiellement le grain améliore sa digestibilité. Ce qui en découle : une diminution des quantités. On parle de 20 à 25 kilos de moins par porc. Puis si on traduit ça pour l'ensemble de notre groupe, dans l'aliment il y a du phosphore, c'est tout près de 20 à 25 tonnes de moins de phosphore de moins de rejeté dans l'environnement.

255 Quand on parle de biosécurité, c'est de s'assurer que nos porcs qui entrent dans les porcheries ne soient pas malades. Si mon porc est malade, c'est comme nous, un porc malade, ça ne consomme pas, ça fait de la fièvre, puis quand ça mange, ça mange seulement pour s'auto-défendre, développer des anticorps.

260 Donc, une détérioration de la conversion alimentaire, une quantité plus importante d'aliments sont nécessaires pour rendre le porc au même poids d'abattage. On parle de 15 à 20 kilos de plus d'aliments pour notre groupe, 200 000 porcs c'est 15 tonnes de plus de rejets au niveau de l'environnement.

265 La Phytase. C'est une enzyme, c'est-tu chimique? Non. La phytase c'est un produit qui est fait à partir de moyens biologiques, de bactéries, de levure et de champignons. Qu'est-ce que ça fait la phytase? Notre porc n'a pas cette enzyme-là. Donc, il ne peut pas aller chercher dans le grain le phosphore qui est là. L'enzyme joue ce rôle-là, de sorte que maintenant on est



270 capable d'évaluer la quantité de phosphore qu'on va chercher, on la diminue du phosphore  
minéral qu'on ajoute. De sorte qu'on calcule aux environs de 30 % de diminution de phosphore  
de rejeté avec l'addition de cette phytase-là. Pour le groupe, 200 000 porcs, c'est 44 tonnes de  
moins de phosphore par année qui est rejeté.

275 La conclusion ou les résultats conséquents des actions que je viens de vous donner, à  
votre gauche, notre porc qui est produit en 92 a besoin de 250 kilos de moulée; notre porc de  
droite, en 2002, a besoin de 220 kilos, c'est 30 kilos de moins qu'on met dans la bouche de ce  
cochon-là.

280 Deuxièmement, avec l'addition de phytase, les aliments qu'on connaît la valeur  
alimentaire plus précise, des programmes alimentaires encore mieux adaptés, entre les deux  
cochons, O.K., c'est des rejets de moins de tout près de 60 % en phosphore.

285 Au niveau des recommandations, investir pour améliorer la connaissance sur les besoins  
du porc. C'est sûr que l'idéal c'est de faire consommer le porc pour que sous la queue rejet  
égale zéro. Pour cela, on a besoin d'investir dans la recherche et dans la nutrition.

290 Deuxièmement, c'est nécessaire, nous croyons, d'avoir des fonds disponibles pour  
approfondir l'expertise en traitement du lisier. Nous croyons qu'il en va de l'avenir des fermes  
familiales, comme vous l'avez constaté tantôt, puisqu'ils n'auront pas la capacité financière de  
faire face à la réglementation de 2010, dû à une augmentation des superficies d'épandage, qui  
ne seront plus disponibles ou très coûteuses.

295 Voilà mon message. Merci bien de nous avoir donné la chance de nous exprimer.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Dumais?

300 **M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, Madame la Présidente.

305 Vous êtes localisé dans une région où la concentration de porcs est passablement  
élevée. Pourriez-vous... vous nous avez parlé des efforts que vous avez faits au niveau  
technique pour diminuer les rejets, mais pourriez-vous nous parler un peu de la cohabitation,  
comment... quel est l'état des relations entre la production porcine et les citoyens dans le  
territoire où vous opérez, tant au niveau des établissements qui sont déjà implantés et des  
nouveaux... des projets d'implantation que vous avez vécus?

310 **M. FRANÇOIS VACHON :**

Moi, je vous répondrais, premièrement, je pense qu'au départ, O.K., il faut s'attaquer au  
problème à la source. Tantôt, quand je vous ai parlé des bols économisateurs d'eau, j'aurais pu

315 vous mentionner qu'une entreprise de la taille que je vous ai montrée tantôt, 250 truies avec  
5000 porcs, juste le fait de mettre des bols économiseurs d'eau c'est 100 voyages de moins par  
année.

Nous, on investit beaucoup au niveau du savoir-faire pour mobiliser nos producteurs.  
320 Comme on le disait tantôt, au niveau des réparations et des rénovations, pour s'assurer, de un,  
O.K., de minimiser tout ce purin-là qui sort, qui peut amener à ce moment-là des frustrations  
lorsque c'est appliqué près de leur voisinage.

Deuxièmement, nous, on a des sites de production à Dosquet. Avec la municipalité, on  
325 s'est entendus pour ne pas épandre les fins de semaine et les périodes de vacances, certaines  
périodes de vacances. Si jamais ça se produit, O.K., c'est sûr qu'on avise le maire à ce moment-  
là.

J'oserais vous en donner un autre aussi. Le 11 octobre 1994, on avait un important projet  
330 qu'on voulait démarrer, O.K, dans la région de St-Apollinaire, un projet d'une envergure  
importante, on parle de tout près de 599 unités animales. Vous comprendrez qu'avec l'envergure  
du projet, les gens ont été inquiets avec raison.

On les a écoutés. Le 11 octobre 1994, on s'est assis en avant d'eux, il y avait tout près  
335 de 300 à 400 personnes dans la salle. On a pris le temps de bien les écouter, de comprendre  
leurs préoccupations, puis j'oserais vous dire que depuis 94 aller à aujourd'hui, aucun, aucune  
plainte, aucun mauvais commentaire.

J'oserais vous dire aussi, on a des agronomes, c'est trois professionnels, on va faire cette  
340 année tout près de 400 PAEF. Si on améliore la fertilisation, si les gens constatent – j'ouvre une  
parenthèse, des cow-boy, il y en aura toujours, peu importe dans les métiers, des gens qui vont  
exagérer, mais je pense qu'on a favorisé ou on a éduqué, je pense, c'est sans... sans être  
hautain, mais on a éduqué nos producteurs à essayer de comprendre que tout le monde ne sera  
pas gagnant de surfertiliser.

345 On avait une personne, on est rendus deux... on est rendus trois cette année, le carnet de  
commandes est plein. O.K., ces gars-là ça travaille même les fins de semaine. Moi, je pense  
que c'est d'une façon de favoriser la cohabitation parce que si, monsieur Dumais, nos  
concitoyens voient les efforts qu'on fait, parce que si les gens appliquaient des quantités  
350 importantes de lisier, couche par-dessus couche, puis qu'ils voient maintenant que le camion, au  
lieu de se promener... je ne sais pas, moi, dans un champs appliquer 100 voyages, il en applique  
15 ou 20, puis qu'ils ne revoient pas ce fameux camion-là durant l'été, je pense que c'est une  
forme de cohabitation qu'on fait, qu'on ne verbalise pas, mais je pense que ce sont des gestes  
qu'on accomplit, qui indirectement, nous l'espérons, favorisent une meilleure cohabitation.

355

**LA PRÉSIDENTE :**

360 Monsieur Vachon, dans votre mémoire, vous avez des propos un peu durs envers le  
ministère de l'Environnement. Je vais citer, parce que vous ne l'avez pas mentionné dans votre  
présentation, mais c'est dans le mémoire.

**M. FRANÇOIS VACHON :**

365 D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

Puis les gens auront l'occasion de le lire, alors...

370 **M. FRANÇOIS VACHON :**

Bien sûr.

**LA PRÉSIDENTE :**

375 Alors, vous dites :

380 «Nous avons fait un troisième constat tout aussi important que les deux autres : le  
ministère de l'Environnement ne semble pas maîtriser ou connaître les innovations techniques et  
technologiques qui permettent aux producteurs de porcs d'améliorer considérablement leurs  
performances agroenvironnementales. Compte tenu des investissements que de telles  
améliorations représentent, il est décevant, voire frustrant pour les producteurs de porcs d'avoir à  
composer avec un ministère dont les visées sont plus idéologiques que pratiques.»

385 Alors, j'aimerais que vous m'expliquiez, au-delà de ces phrases, ce que cachent ces  
mots.

**M. FRANÇOIS VACHON :**

390 Donnez-moi une seconde pour réfléchir. Bon.

Au niveau du ministère de l'Environnement, bon, le constat ce matin c'est bien sûr que,  
monsieur Dumais le mentionnait, on est dans une région à forte concentration. L'utilisation de  
superficies à matin est au maximum, il faut exporter notre lisier à l'extérieur de ces régions-là.

395 Je pense que les producteurs ont réalisé, O.K. , et on vous l'a démontré, ce sont des  
résultats qui sont justifiables, les efforts qu'ils ont réalisés au niveau de la diminution des rejets.  
Éric pourra corriger ou compléter, mais ces efforts-là sont réalisés depuis plusieurs années, O.K.,  
au niveau de la baisse d'utilisation de phosphore dans l'aliment, donc des rejets au niveau de  
400 l'environnement, normalement, devraient se refléter au niveau de la fosse. Si j'ai moins de  
phosphore que je rejette sous la queue, j'ai moins de phosphore automatiquement dans ma  
citerne.

405 Je pense qu'une partie de la réponse – peut-être que je ne l'aurai pas complètement, là –  
vient du fait que les producteurs se sont sentis un peu lésés dans le sens que quand on arrive  
pour faire des plans de culture, quand on arrive pour faire des programmes de fertilisation, on n'a  
pas toujours connu... tenu compte de ces améliorations-là, de sorte que le ministère de  
l'Environnement se référait à des grilles du CRAAQ, je crois, tandis que, par expérience, nous, on  
410 a déjà fait des prélèvements dans les citernes, puis on a constaté, effectivement, que les  
résultats étaient de beaucoup inférieurs aux recommandations qui étaient faites au ministère de  
l'Environnement pour les valeurs de fertilisation.

**LA PRÉSIDENTE :**

415 Donc, il n'y a aucun lien entre ces propos et le nouveau règlement sur les exploitations  
agricoles?

**M. FRANÇOIS VACHON :**

420 Madame la Présidente, moi je crois qu'avec le nouveau règlement qui est en force, est-ce  
que la notion de municipalité en surplus va rester? Ce sera à la Commission à décider à ce  
moment-là.

425 Mais je pense que nos producteurs et productrices maintenant sont de plus en plus  
conscients, et je précise et je redis le mot conscient de l'importance, O.K., de bien gérer les  
lisiers. Ce n'est plus considéré maintenant comme un déchet, on doit le gérer comme un  
fertilisant, O.K., mais bien géré.

430 Le nouveau règlement devrait spécifier, dans le fond, au lieu d'une notion de municipalité  
en surplus, la notion de ferme par ferme. Bravo! Félicitations à l'éleveur qui aura pris depuis  
plusieurs années, O.K., le soin de faire attention à ne pas exagérer sur les doses, de sorte qu'on  
se retrouve avec des niveaux de fertilité trop élevés dans les sols.

435 Félicitations au producteur qui a pris la peine d'additionner ses investissements au niveau  
de ses bâtiments, toutes les améliorations que je vous ai données tantôt, tous les facteurs de  
régie.

440 Mais je pense que le nouveau REA permettra au producteur qui a fait les efforts, O.K.,  
d'en bénéficier, et si malheureusement il y a des cow-boy qui étaient un peu à l'affût ou  
audacieux qui ne les respectaient pas, j' ai l'impression, madame Boucher, qu'ils en paieront la  
note maintenant, c'est mon point de vue.

445 Parce qu'il y a des producteurs et des productrices, O.K., qui ont investi des sommes  
importants pour permettre au porc de rejeter moins, de façon de diminuer les conversions  
alimentaires. Parce qu'au début des années 80, mes cheveux me permettent de le dire, ces 25  
années-là, O.K., si le mode d'élevage a beaucoup, beaucoup changé, avant on élevait des porcs  
en continu, on avait des petits porcelets, des gros porcelets, des porcs prêts à l'abattoir, les

450 producteurs ont investi des sommes importantes pour modifier leur façon de faire, le tout inconsciemment, je vous l'admets, je vous le donne, c'était d'abord et avant tout, O.K., de diminuer le coût d'alimentation, 60 % du coût d'alimentation, 60 % du coût d'un porc est relié à l'alimentation. Ça fait qu'avez-vous pensé les efforts que ces producteurs-là réalisent? Mais si on continue la quantité qu'on ingère, automatiquement c'est moins de rejets en arrière.

455 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp? Oui? Ça va me permettre de me rappeler de mon idée!

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

460 Juste un petit détail. Vous dites que vous avez trois agronomes qui produisent 400 PAEF, s'agit-il de 400 PAEF nouveaux chaque année?

**M. FRANÇOIS VACHON :**

465 Je me permettrais, si vous me permettez, de laisser répondre mon confrère, monsieur Éric Dion.

**M. ÉRIC DION :**

470 Monsieur Beauchamp...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

475 Oui?

480 **M. ÉRIC DION :**

... dans le fond, quand on parle de 400 plans de fertilisation, c'est incluant les mises à jour, c'est... grosso modo, c'est à peu près une cinquantaine de nouveaux plans agro-environnementaux de fertilisation par année, dû au fait que les entreprises agricoles à matin, ils avaient... ils ont un délai à chaque année, je ne sais pas chaque entreprise agricole qui avait par le passé les mêmes dates d'obligation d'avoir un PAEF, maintenant ça a changé un petit peu avec le REA, par contre les 400 PAEF sont faits, y inclus les mises à jour, y inclus également, là, les nouveaux PAEF qu'on fait.

490 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Donc, il y en aurait à peu près 200 nouveaux et 200 autres qui sont mis à jour?

**M. ÉRIC DION :**

495 Non, dans le fond on a à peu près, je vous dirais, une cinquantaine de nouveaux par année et puis à chaque année ces nouveaux-là on doit les remettre à jour...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

500 Oui?

**M. ÉRIC DION :**

505 ... pour suivre l'évolution dans le fond, des producteurs, l'évolution des analyses de sol pour se mettre à jour avec les nouvelles réglementations qui changent habituellement assez souvent. Ça fait que dans le fond, il faut remettre à jour ces PAEF-là pour suivre le cours de la réglementation, suivre le cours également, là, des rotations de cultures, ces choses-là.

510 Ça fait que c'est grosso modo 500 plans de fertilisation nouveaux qu'on part un dossier à zéro à chaque année, auxquels se rajoute un 350 PAEF qu'on va faire cette année, des mises à jour.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

515 O.K. Parce que je trouvais que c'était beaucoup pour trois...

**M. ÉRIC DION :**

520 Non, ce n'est pas... ce n'est pas...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

525 Parce que je trouvais que c'était beaucoup pour trois agronomes, j'allais dire : on va les engager tout de suite parce qu'ils sont vraiment super-efficaces, alors... Correct.

**LA PRÉSIDENTE :**

530 Est-ce que les membres de votre coopérative, quelques-uns d'entre eux ont des systèmes de traitement en évaluation ou en opération?

**M. FRANÇOIS VACHON :**

535 Madame la Présidente, non, on n'en a pas de nos producteurs qui en ont en opération présentement.

**LA PRÉSIDENTE :**

540 D'accord. Puis ma dernière question c'est : est-ce que, parce qu'on a entendu dire que dans la MRC, il me semble que c'est de Lotbinière, mais je ne suis pas certaine, on a entendu dire qu'il se faisait beaucoup de déboisement. Est-ce que chez vos membres c'est une pratique qui est observée depuis quelques années?

545 **M. FRANÇOIS VACHON :**

Ce qu'on constate, oui, il y a du déboisement qui se fait. Par contre, dans plusieurs de ces cas, soit c'est des terres qui étaient déjà en friche, O.K., que les producteurs remettent en terre agricole. Je vous dirais, dans la très grande majorité des cas, c'est ce qui se produit.

550

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Merci. Ça va? Alors, nous vous remercions beaucoup d'avoir participé à cette consultation publique.

555

**M. FRANÇOIS VACHON :**

Merci madame, ça fait plaisir. Messieurs les Commissaires. Bonsoir.

560

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous accueillons maintenant la Ferme Gosford et ses représentants, madame Madeleine Champagne. Il y a monsieur François Vachon à nouveau qui est avec nous. Et, madame Champagne, vous pourriez peut-être nous présenter la personne qui vous accompagne?

565

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Oui, c'est monsieur Sylvain Faucher, mon technicien agricole.

570

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, bonsoir madame et bonsoir messieurs.

575

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Merci. Bonsoir Madame la Présidente. Bonsoir Messieurs les Commissaires. Je me présente, Madeleine Champagne, coassociée avec Laurent Lemieux de la Ferme Gosford S.E.N.C.

580

Je vous remercie de me donner la chance de m'exprimer ce soir en vous présentant l'évolution de notre entreprise depuis 30 ans. Ma présentation se déroulera comme suit :

présentation de ma famille, l'évolution de l'entreprise familiale, l'alimentation et la régie d'élevage versus l'environnement, l'adaptation et cohabitation sociale, conclusion et ma recommandation.

585

Ma première et grande réussite, ma famille. Je voudrais vous les présenter. De gauche à droite, Véronique, Valérie, Isabelle, moi-même et mon conjoint, Laurent.

590

Mon conjoint et moi sommes très fortement impliqués dans notre municipalité, tant agricole que sociale. Deux titres sont venus revaloriser notre profession, soit celle d'agricultrice de l'année, que j'ai reçu en 95; et ferme porcine de l'année, secteur engraissement en 2002. Ça, c'est la ferme qui l'a eu. Tous les deux sont au niveau provincial.

595

L'évolution de notre entreprise. Comme une image vaut mille mots, je vais laisser parler les 3 prochaines diapositives.

600

En mai 73, mon conjoint achète la ferme familiale qui était uniquement laitière. Il construit une grange étable et la vieille grange contribua à faire les paiements en produisant 600 porcs par année.

605

Je voudrais que vous portiez une attention à nos lieux d'entreposage. Le ruissellement engraisait les quenouilles dans le fossé de la route principale. Nous n'étions pas les seuls comme ça. Les préoccupations et les connaissances de l'époque sont bien différentes de celles d'aujourd'hui.

610

80. Suite à des coupures de 20 % dans le quota laitier, on a dû changer notre fusil d'épaule. Dans ces années-là, les prêteurs nous suggéraient de diversifier notre production. Ils nous disaient que l'avenir était dans le porc. Après mûre réflexion, un engraissement de 1200 porcs a été construit.

615

Remarquez à droite la citerne requise pour la production porcine et, à l'extrême gauche, pour le secteur laitier, aucune structure n'était suggérée.

Voici mon entreprise en 2003, 30 ans plus tard. La petite ferme laitière du début a disparu. En 94, suite à des problèmes de santé de mon conjoint, nous avons converti la grange étable en porcherie de 500 porcs et l'abri des vaches en élevage sur litière de 200 porcs.

620

En 2000, suite à la couture de 17 \$ par porc de l'ASRA, un engraissement de 1200 porcs est construit pour palier à cette coupure importante. Celui-ci a été construit à l'abri des regards dans un boisé pour filtrer les odeurs. C'est la même ferme avec aucun trucage.

625

Je crois qu'aujourd'hui nos préoccupations sur l'environnement sont bien visibles. Pour en arriver là, l'alimentation et la régie d'élevage sont les points importants qui ont été améliorés et, par le fait même, ont eu un impact important et bénéfique sur l'environnement et pour mon entreprise.



630 J'aimerais vous faire visiter mes bâtiments en vous donnant des explications sur les 8 points à surveiller pour l'alimentation et la régie d'élevage. L'avantage ce soir c'est que vous n'aurez pas besoin de prendre de douche, ni de mettre des bottes de plastique, ni de chienne, et vous n'aurez même pas l'inconvénient de l'odeur.

635 Premier facteur : l'espace par porc. À titre d'exemple, en 78, la première construction logeait 1200 porcs. Aujourd'hui, dans la même bâtisse, on y loge seulement que 800 porcs pour assurer le confort de mes chères petites bêtes au nez rond!

640 L'ajustement des trémies. Au début, on alimentait au sol; maintenant, on alimente dans des trémies pour maximiser la croissance des porcs. Il est important de bien ajuster celles-ci afin d'éviter le gaspillage et de s'assurer que le porc est toujours un aliment frais car nos porcs ne mangent pas comme des cochons!

645 Ventilation. Aujourd'hui, même l'informatique est entrée dans notre porcherie. En effet, l'ajustement des ventilateurs, de l'entrée d'air et même le chauffage est entièrement automatisé. Il s'agit de bien l'ajuster. Prenez exemple comme aujourd'hui, ce matin il faisait froid; ce midi il faisait chaud; ce soir il fera encore froid.

Même avec ces écarts, mes porcs n'attraperont pas la grippe. La température a été contrôlée par mon système de ventilation.

650 Lavage et désinfection. Mon employé effectue le lavage – non excusez! Mon mari ou moi... mon mari ou moi effectuons le lavage après que les porcs soient sortis. Même si cette étape est ennuyeuse, elle est nécessaire, c'est pour éviter les transferts de microbe d'un élevage à l'autre. Ensuite on désinfecte. La chambre doit être aussi propre que quand on l'a construite.

655 Conseiller technique. Savez-vous qu'avec tout le travail, surtout le lavage qu'on a à faire, je n'ai même pas le temps d'aller voir ailleurs ce que les autres font de bien. C'est là que mon technicien et mon vétérinaire interviennent chez nous. Ceux-ci viennent régulièrement nous rencontrer et nous aident à corriger nos problèmes au besoin. Ce sont des partenaires de l'entreprise. J'appelle mon technicien «mon petit gars».

660 Mon entreprise est accréditée au programme d'assurance-qualité canadienne, AQC, de puis 2002. L'objectif c'est de produire une viande exempte de contaminants.

Je vais prendre de l'eau. Je m'excuse.

665 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, prenez le temps de prendre de l'eau.

670 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

L'alimentation, programme alimentaire. Tous les porcs sont alimentés en cubes avec une addition de phytase. Même si c'est plus cher, j'en retire mon profit puisque les quantités consommées sont plus faibles qu'une quantité... qu'une moulée texturée.

675 Je sers à mes porcs 5 phases de moulée du début à l'abattage. Finalement, mon programme alimentaire est ajusté en fonction de la génétique et de l'âge de mes porcs.

680 Tout plein/ tout vide. Tous les sujets entrent dans un bâtiment où un lavage, une désinfection et un vide complet ont été effectués. L'élevage en tout plein/ tout vide nous permet de maintenir constamment de bonnes performances puisque les porcelets qui entrent ne sont pas en contact avec les porcs d'âge différent, ce qui risquerait de les contaminer.

685 Porcelets en réseau de sevrage hâtif. Ce modèle de production nous permet d'entrer de grandes quantités de porcelets dans un court laps de temps. Exemple, 1200 porcs par semaine peuvent entrer en même temps. Pour cela, j'ai dû m'intégrer à un réseau qui me garantissait la qualité et la quantité de porcelets nécessaires pour la production de mon entreprise, soit près de 8000 à 9000 porcelets par année. C'est là que ma coopérative a répondu à mes besoins.

690 Comme vous avez pu le constater, il a fallu s'adapter à bien des techniques d'élevage qui ont évolué au cours des années et nos voisins aussi ont dû s'adapter.

695 Nous accordons une grande importance quand vient le temps d'épandre notre lisier. Au préalable, nous avons réalisé notre PAEF avec notre agronome pour s'assurer de disposer de suffisamment de terrain afin d'épandre notre lisier.

Actuellement, nous sommes préoccupés puisque le règlement en vigueur va nécessiter une grandeur de terrain et celles-ci ne seront plus disponibles à proximité de notre ferme. Qui va en payer la note?

700 Ce soir, je voudrais vous dire que j'ai de très très très très bons voisins. Nous avons une excellente communication et un respect mutuel de notre voisinage. Comme cela fait 30 ans que nous sommes implantés, les résidents qui se sont ajoutés sur notre rang savaient que nous étions là et que c'est un milieu agricole.

705 En 73, il y avait sur notre rang 17 fermes, 6 résidences. Aujourd'hui, on compte 7 fermes, 30 résidences, 1 bar et 1 restaurant. Est-ce aux producteurs ou aux résidents à s'adapter? Est-ce la poule ou l'œuf qui est arrivé en premier?

710 En conclusion, je voudrais vous présenter le tableau de nos résultats réels qu'on a eus chez nous.

715 En 81, pour amener un porc à l'abattoir qui pesait 76 kilos, il devait manger 300 kilos de moulée. En 2002, pour un porc de 86.3 kilos, il en mangeait seulement que 200 kilos, soit une réduction de 100 kilos par porc et une augmentation de 10 kilos par porc à l'abattage, c'est près de 33 % de diminution de rejet dans l'environnement.

Nos actions posées ont donné des résultats concluants.

720 Ma recommandation. Le ministère de l'Environnement doit reconnaître les efforts financiers et humains réalisés par les producteurs pour respecter l'environnement. Votre rapport tiendra compte, j'en suis convaincue, de la préoccupation des citoyens. J'espère seulement qu'elle tiendra aussi compte de celle des producteurs de porcs.

725 Je terminerai avec un proverbe chinois qui dit : «Aucune médaille n'est assez mince pour n'avoir qu'un seul côté.»

Merci de votre attention.

730 **LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, madame Champagne.

J'aimerais savoir, comment disposez-vous de vos lisiers à l'heure actuelle?

735 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

740 On a le terrain.. on a 85 âcres de terrain sur notre ferme et ça nous prend 350 âcres pour disposer de tout mon lisier. Ce qui veut dire que ça me prendre... j'ai 6 autres fermes qui reçoivent mon fumier.

**LA PRÉSIDENTE :**

745 D'accord. Je veux juste le savoir, là, parce que c'est une information que vous ne nous avons pas donnée. Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci Madame la présidente.

750 En fait, vous avez à peu près posé la question que je voulais poser, mais je vais aller un peu plus loin à savoir, justement ces PAEF, vous avez des ententes d'épandage avec les gens, ça prend quelle nature des ententes d'épandage avec les différentes personnes qui reçoivent le lisier? Est-ce que vous avez des contrats ou comment ça fonctionne?

755 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Oui oui, c'est des... bien c'est des... Non, c'est tout...

760 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Verbal?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

765 ... verbal qu'on a, oui.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Jamais de difficulté avec les ententes verbales?

770

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Non.

775

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Oui? Et quelle distance devez-vous aller ou encore, quelle distance devrez-vous aller si vous devez ajouter les deux autres PAEF, là, d'ici quelques années?

780

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Bien présentement, c'est tout... d'environ – là, mon conjoint est en arrière... J'en ai...

**M. LAURENT LEMIEUX :**

785

Je peux-tu?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

790

Si votre patron vous le permet!

**LA PRÉSIDENTE :**

«Monsieur l'employé», est-ce que vous pourriez vous identifier, s'il vous plaît?

795

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Sur la photo.

800

**M. LAURENT LEMIEUX :**

Mon nom est Laurent Lemieux, je suis copropriétaire avec Madeleine.

805 Ça fait que pour les PAEF en question, les ententes d'épandage, il y a des signatures des feuilles du Ministère, autrement dit, quand ils montent un PAEF au Ministère ils nous obligent

810 d'avoir une entente signée. Mais ça vaut ce que ça vaut. C'est surtout, comme Madeleine a dit, verbal, une entente, autrement dit, selon le PAEF, le plan de fertilisation de la ferme, parce que le PAEF il faut qu'il soit fait. Ça fait qu'on en a 6 de même, selon les besoins de... Ça fait que s'il a besoin de 6 voyages dans une parcelle, il y a 6 voyages qui est étendu; s'il en a besoin de 3, c'est 3, tout dépendant de la grandeur puis les besoins.

Pour aller... disons, il faudrait aller à au moins une vingtaine de kilomètres plus loin pour, disons... pour que c'est qui va arriver en surplus, là, selon les règlements.

815 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Et de quelle façon actuellement faites-vous... c'est vous qui apportez le lisier à ces fermes-là et qui faites l'épandage ou si c'est...

820 **M. LAURENT LEMIEUX :**

Le lisier, il est tout étendu à nos dépens sur les fermes.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

825

O.K.

**M. LAURENT LEMIEUX :**

830

Les coûts, c'est nous autres qui absorbent les coûts.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

835 Et ce n'est pas une difficulté de trouver des gens qui veulent recevoir le lisier ou qui ont la possibilité d'en recevoir aussi?

**M. LAURENT LEMIEUX :**

840 Bien nous autres, oui, d'une certaine manière, ça ne l'était pas puis c'est rendu une difficulté parce qu'on est dans un... on était dans une paroisse, voilà une couple d'années, qui n'était pas en surplus, mais les paroisses aux alentours étaient toutes en surplus, ça fait que le fumier il s'est mis à rentrer dans notre paroisse gratuit, étendu sur les terres, ça nous a amenés aussi... avant, nous autres, il fallait que j'arrête les producteurs d'étendre si je voulais m'en avoir pour moi, ce n'était pas un problème. Mais là, ça l'a été un problème, occasionné par les paroisses avoisinantes.

845

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

850

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

855 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Vous êtes dans le système tout plein/ tout vide et vous dites, à la page 17, là, du deuxième document que vous nous avez donné, là, que vous avez dû vous intégrer dans un réseau. Le mot «intégrer» fait toujours penser à intégrateur, là, si je comprends bien, par ailleurs, 860 vous êtes un propriétaire unique, là, vous possédez les bâtiments et vous possédez les porcs?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Oui. Au début, la première... dans la vieille grange, les 600 porcs c'était une meunerie. 865 C'était un intégrateur qui nous fournissait les porcs.

Aller jusqu'en 84, en construisant la nouvelle bâtisse, en 78, les prêteurs nous prêtaient pour le bâtiment mais ne nous prêtaient pas pour les animaux dedans. Ça fait qu'il fallait se trouver des signatures. On a été à forfait jusqu'en 84, jusqu'à l'instauration de l'assurance- 870 stabilisation dans le porc.

En 84, on a acheté tout notre inventaire. Comme je dirais dans mon mémoire que j'ai déposé, on est devenus gestionnaires de notre entreprise complètement en 84.

875 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et vous aviez démarré, vous autres, en 73?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

880 Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

885 Donc, ça vous a pris 11 ans pour acquérir votre autonomie?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Oui. 890

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

O.K. Et actuellement, vous vous inscrivez à l'intérieur de la coopérative?

895 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Oui, on... oui oui, on a notre...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

900

Vous êtes membre de la coopérative?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

905

Oui oui oui. Ah oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

910

Et c'est la planification de la coopérative qui vous donne – vous, c'est un engraissement que vous avez ou c'est une...

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

915

Oui, c'est 4 bâtiments engraissement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

920

Engraissement. Donc, d'en recevoir les quantités de porcelets dont vous avez besoin pour faire du tout plein/ tout vide?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Oui.

925

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

La planification se fait à travers la coopérative?

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

930

C'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

935

O.K.

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

940

C'est mon petit technicien ici, là, qui m'arrange tout ça pour me rentrer ça la journée que je veux.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

945 Il faut bien qu'on lui enlève... laisse des affaires, il ne peut même laver les bâtiments,  
qu'est-ce que vous voulez!

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

950 Là, j'attends mon petit gars pour laver, puis j'attends François pour peser!

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

955 Et très souvent on nous dit ailleurs que le modèle de trois sites tout plein/ tout vide, c'est  
plus un modèle d'intégration alors que le modèle familial est plus proche d'un naisseur/ finisseur.  
Mais dans votre cas, là...

960 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Non, je suis vraiment propriétaire de tous les bâtiments et de mes animaux.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

965 Très bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

970 Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

975 Merci, Madame la Présidente.

À la page 4 de votre mémoire, quand vous racontez – je pense que vous n'en aurez pas  
besoin – votre...

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

980 Ah, je ne l'ai pas celui-là.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**



985 ... historique, vous dites que, au moment où vous avez vendu le quota, vous avez converti l'étable en porcherie de 500 porcs en engraissement et vous dites : «La bâtisse qui servait d'abri pour les vaches en été est transformée en élevage sur litière de 200 porcs.»

990 Donc, vous avez expérimenté l'élevage sur litière, aujourd'hui vous êtes manifestement dans la gestion liquide des déjections. Quelle expérience avez-vous tirée de produire du porc sur litière? Et quand vous êtes passés au lisier, avez-vous déjà envisagé de dire : «Bien, est-ce qu'on y va sur lisier? Est-ce qu'on y va sur litière? » En d'autres termes, qu'est-ce que vous pouvez nous dire de votre expérience à ce propos-là?

995 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

1000 O .K. C'était pour vraiment maximiser tout mon espace... c'était premièrement pour un point de vue monétairement économique qu'il fallait prendre tous les espaces possibles parce que, avec le changement, il fallait que j'aie retrouver le même revenu que ma ferme laitière m'apportait. Ça fait que tous les bâtiments qui pouvaient servir comme au début, avec ma vieille grange, on l'a utilisé.

1005 Pour l'expérience de travail dans les 2 bâtiments, sur litière quand je n'aurai plus le besoin économique de cette bâtisse-là, elle va être fermée. C'est du travail, mais il faut que je vous dise que le travail est... en tout cas, c'est dur.

1010 C'est parce que le bâtiment n'est pas fait... les porcelets sont... ils ont 225 pieds de long par 37 pieds de large à courir, puis ils se sont pratiqués là-dedans eux autres pendant 3 mois de temps. Non, mais... Après ça, c'est pour les peser, les cochons, eux autres sont habitués de courir là-dedans, nous autres c'est un peu plus difficile!

**M. LAURENT LEMIEUX :**

1015 Je peux-tu amener une correction tout de suite? C'est à cause c'est la grandeur, il y a une petite erreur.

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

1020 Ah!

**M. LAURENT LEMIEUX :**

C'est que la bâtisse elle a 105 pieds de long par 25 pieds de large.

1025 **Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

C'est vrai!

**M. LAURENT LEMIEUX :**

1030

Puis ils sont tous «lousses» là-dedans, les 200 porcs. Ça fait que quand... ça n'a pas été conçu réellement pour garder du porc sur rip, c'était vraiment... nous autres on l'a converti pour... mais avec moins de frais, tu sais, possible, ça fait qu'on en subit peut-être le...

1035

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Le contrecoup.

1040

**M. LAURENT LEMIEUX :**

... le contrecoup en ouvrage, mais il reste que le porc il a des moins bons rendements, peut-être à cause qu'ils ont trop grand d'espace, là. Les coûts alimentaires sont plus élevés. Quand... les fins d'élevage, ça sent énormément fort. Peut-être que ma ventilation non plus n'est pas adéquate, là, tu sais, mais c'est les résultats qu'on a nous autres, qui prouvent que c'est moins bon.

1045

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Alors, cet après-midi encore on entendait la Conférence des préfets de la région de la Beauce qui, dans ses recommandations, recommandait que dorénavant les nouveaux établissements soient des établissements sur litière. Alors donc, vous ne seriez pas très favorable si vous aviez à vous répartir un établissement à utiliser une technique comme celle-là pour les raisons que vous avez données, le rendement?...

1050

1055

**M. LAURENT LEMIEUX :**

Ça pourrait peut-être être différent si ça serait vraiment bien conçu la bâtisse pour faire de l'élevage sur rip. Mais je... j'en garde rien que 200, j'ai une misère à m'approvisionner en rip, en copeaux ou en tout cas, c'est...

1060

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

Méchant problème.

1065

**M. LAURENT LEMIEUX :**

... je ne vois pas, si tout le monde s'en va là-dessus, je le sais pas pantoute que c'est qu'ils vont faire pour avoir leur produit, là, pour le faire.

1070

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Est-ce que vous parlez des copeaux de bois, la rip pour faire la litière, qu'est-ce que vous pensez de la suggestion de certains que pour contourner ce problème-là, de la paille soit utilisée comme litière?

1075

**M. LAURENT LEMIEUX :**

1080

Justement, j'en ai fait sur paille aussi parce que je faisais... je fais du grain, de l'orge et de l'avoine en grain, puis je ramasse ma paille puis j'ai fait l'essai de la paille. La paille c'est qu'au tout début ils consomment beaucoup, ils la mangent la paille. Tu te ramasses avec quasiment plus rien puis rien que du fumier qui se tient pas, c'est clair, ça sent encore plus fort. T'es obligé de rajouter de la rip, puis dans mon cas en tout cas ça n'a pas été un bon...

1085

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1090

Vous êtes en élevage porcin depuis passablement longtemps maintenant, vous appliquez le lisier sur d'autres fermes, mais aussi sur votre ferme, on entend beaucoup parmi les critiques adressées au lisier l'idée que l'usage répétitif du lisier détruit la matière organique du sol. On entend une autre chose que je vais vous mentionner aussi, on dit : ça fait mourir les vers de terre.

1095

Alors, bon, premièrement, au niveau de la matière organique, avez-vous... pouvez-vous émettre... avez-vous un suivi de ça? Avez-vous des observations que vous pourriez nous communiquer? Et quant à l'observation relative aux vers de terre, comment réagissez-vous à des gens qui disent une telle chose?

**M. LAURENT LEMIEUX :**

1100

Pour les vers de terre c'est certain que j'en ai encore parce que je vais les chercher dans mon champ quand je vais à la pêche, là. Bon. Mais je pourrais... je ne sais pas, j'ai un de mes beaux-frères qui reste en ville puis il venait en chercher chez nous pour mettre dans son jardin en ville. Ça fait que je me suis dit : c'est encore pas pire que... – c'est la première fois que j'entendais...

1105

1110

Mais pour la matière organique, c'est certain que c'est bon qu'il y ait... je sais bien, en culture du solide, l'engrais solide elle a sa place aussi. C'est certain. Mais le purin, bien appliqué, moi, ça fait plusieurs années que je le fais en tous les cas puis notre pourcentage, j'ai relevé mes indices... mes analyses de sol, depuis tout le temps j'ai 170 kilos de phosphore en moyenne. Je ne considère pas que je suis – puis après toutes ces années, il y a tout le temps eu du purin, là. En tout cas. Je pourrais laisser... peut-être que c'est Éric qui pourrait parler, c'est lui. C'est mon... celui-là qui s'occupe... mon agronome.

**LA PRÉSIDENTE :**

1115

Monsieur Dion, est-ce que vous pourriez vous approcher puis...

**M. ÉRIC DION :**

1120 La question était au niveau de la matière organique, je crois, c'est ça? Bon. Dans le cas de Laurent, dans le cas de plusieurs producteurs que j'ai la chance de suivre, c'est que les gens y vont avec des rotations de cultures aussi, donc quand on s'aperçoit... on suit les analyses de sol, ça fait que quand on s'aperçoit qu'il y a effectivement la baisse de matière organique, il y a toujours des solutions qui en viennent.

1125 Comme Laurent parlait tout à l'heure, qu'il fait de la céréale, donc de la paille, il y a toujours des engrais verts qu'on peut réajouter au sol, pas toujours la paille qu'on peut réajouter quand il y a un besoin de matière organique.

1130 Je regarde chez Laurent, ça fait... ça va faire 5 ans que je suis la ferme et puis au niveau de la matière organique je n'ai pas remarqué de baisse comme telle. Je ne peux pas voir comme tel qu'une mauvaise utilisation des engrais des lisiers chez eux, surtout avec le suivi des plans de fertilisation qu'on a ces temps-ci, je ne suis pas sûr que ça va être ça qui va emmener une baisse remarquable de la matière organique.

1135 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça va?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

1140

Ça va.

**LA PRÉSIDENTE :**

1145 Alors, on vous remercie d'avoir participé à cette consultation publique et d'avoir partagé avec nous votre expérience.

**M. LAURENT LEMIEUX :**

1150

Bonsoir.

**Mme MADELEINE CHAMPAGNE :**

1155

Bonsoir. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Maintenant, j'invite monsieur Jacques Laurendeau.

1160

Bonsoir monsieur Laurendeau.

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

Bonsoir. D'accord.

1165

Dans les années 50, la recherche agricole...

**LA PRÉSIDENTE :**

1170

Monsieur Laurendeau, il va falloir approcher votre micro pour qu'on vous entende bien.

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

D'accord, excusez.

1175

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

1180

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

Dans les années 50, la recherche agricole avait pour objectif le développement d'engrais minéraux. Les chercheurs analysèrent les éléments productifs du lisier et ils éliminèrent ceux qui n'étaient pas indispensables.

1185

50 ans plus tard, on vient nous informer qu'il faut remplacer les engrais issus de la recherche scientifique par du lisier. L'information est contradictoire.

1190

Pour un producteur porcin, la connaissance de l'historique des engrais est inutile, l'information dont il a besoin est directement liée aux problèmes qu'il rencontre dans son industrie. Nous croyons que les fédérations de producteurs doivent fournir les informations que le producteur se pose. C'est quoi un plan d'intervention? Dans les autres pays, qu'est-ce qu'ils font? Valeur de référence pour mes calculs, c'est quoi?

1195

Ce sont toutes des informations que les fédérations devraient fournir pour sensibiliser la population et pour cibler les interventions. Les conclusions auxquelles toute personne arriverait en répondant à ces questions est qu'il faut prioriser la construction d'une usine d'éthanol à partir de la récupération du lisier de porc par une canalisation. C'est l'objet de ma présentation.

1200

Dans l'industrie du bois, la réduction du coût de l'éthanol a fait de grands progrès, mais en industrie porcine on n'en entend pas parler. La raison c'est que la technologie est contrôlée par la recherche qui se fait dans les universités et que les professeurs reçoivent les fonds de l'industrie.

1205

Pour cette raison, je crois que les partenariats université-industrie devraient être interdits.

Enfin, sur le développement de l'industrie, on suggère de favoriser les axes de développement du marché. Un transport par bateau pour acheminer le porc vers les marchés

1210 européens pourrait être une solution qui amène la construction d'une usine d'éthanol en Gaspésie. Mais produire 500 000 porcs dans une région de 500 000 personnes serait illogique.

Donc, le gouvernement doit décider du développement de l'industrie selon les besoins du marché. De cette manière, il ciblera les zones où la production de porc doit être concentrée.

1215 Bien qu'il existe plusieurs types de plans, seul le plan agroenvironnemental est décrit sur le site de la Fédération de producteurs de porc.

1220 Après une étude plus approfondie où nous avons considéré l'enfouissement, le traitement et la fertilisation, nous arrivons à la conclusion que la construction d'une usine d'éthanol est la meilleure solution pour l'industrie.

1225 Les avantages du plan collectif sont nombreux. L'avantage majeur c'est la production d'éthanol. Comme le coût d'opération principal est l'achat de blé et de maïs, l'utilisation du lisier réduit de beaucoup le coût de production de l'éthanol.

L'éthanol non traité contient de 10 à 15 % d'eau et il peut être utilisé à la ferme. Avec cette usine, les producteurs agricoles ne seraient plus liés aux variations du coût du pétrole.

1230 Un deuxième avantage est la récupération de l'engrais minéral qui profitera à toute l'industrie agricole.

1235 Le projet est simple : il s'agit d'un élevage avec des techniques différentes de celles du porc. Il s'agit d'élever des bactéries qui transforment la cellulose du lisier en éthanol. La cellulose est une composante des parois de végétaux. La cellulose est présente sous forme de film qu'il faut scinder pour obtenir des sucres qui seront transformés en éthanol.

Les humains et les porcs étant des monogastriques, on peut conclure que le lisier contient une cellulose hautement purifiée.

1240 En détail, le procédé consiste en un broyage mécanique du blé qui, chez le porc, est le procédé de mastication. Dans l'industrie, l'achat du blé, son transport et son broyage sont des dépenses importantes.

1245 La deuxième étape est un traitement enzymatique. Dans l'industrie, il faut ajouter de l'eau au blé broyé pour obtenir un genre de boue. À la ferme, on doit d'abord transporter le lisier avec une canalisation puis enlever l'eau.

1250 Nous estimons que le traitement enzymatique et les séparations liquide/ solide entraînent les mêmes coûts à la ferme et dans l'industrie. Par contre, le coût de la canalisation est une dépense à la ferme.

Notez ici que je parle «à la ferme», mais c'est à l'usine de traitement d'éthanol, mais c'est... je parle de traitement à la ferme parce que c'est les fermiers qui l'envoient directement.

1255 Le troisième traitement est identique à la ferme et en industrie. Il s'agit d'une fermentation avec 2 types de bactéries. L'une décompose la cellulose et l'autre produit de l'éthanol. Finalement, il y a une étape de distillation.

1260 La construction d'une usine d'éthanol à partir du lisier de porc est donc réalisable pratiquement. Financièrement, si on compare une usine fictive utilisant le lisier avec l'usine de Varennes, qui a un coût de 100 M \$, dont 30 M \$ proviennent du gouvernement, nous arrivons à la conclusion que les différences dans les coûts sont, premièrement, l'achat du blé pour produire 60 mégalitres d'éthanol, il s'agit d'un achat de plusieurs M \$.

1265 Par contre, il n'y a pas d'achat de blé pour le projet de canalisation à la ferme. Dans un budget, le coût d'achat de blé servira à la construction de la canalisation. Donc, c'est un autofinancement avec le projet en construisant une usine d'éthanol.

1270 À la ferme, les produits nutritifs tels que les protéines, les lipides sont absorbés par les porcs dans l'alimentation. Ainsi, les traitements de rejet à la ferme sont aussi moins élevés que dans l'industrie. Donc, il y a un deuxième coût à ce niveau-là.

1275 Sur cette carte, nous avons localisé le tracé d'une canalisation d'environ 240 kilomètres. Le coût de la canalisation serait donc d'environ 60 M \$. C'est un montant très élevé. Mais lorsque nous considérons que la production d'éthanol rapporte plus de 30 M \$ par année, nous avons la conviction que le projet sera rentable.

1280 Sur cette diapositive-là, production de matière sèche et production de lisier, j'ai fait une erreur causée par la fatigue.

La construction d'une usine d'éthanol à partir du lisier de porc est réalisable. Ce type d'information devrait être fournie sur le site de la Fédération des producteurs de porc. Il y a des investisseurs qui pourraient être intéressés au projet.

1285 Ce sont des informations extrêmement importantes dans le développement durable de l'industrie du porc, dans la protection de l'environnement, dans le remplacement du pétrole. Donc, c'est quelque chose qui devrait être exigé.

1290 Le deuxième point consiste à donner des exemples mondiaux. Au Brésil, un tiers des véhicules fonctionnent à l'éthanol; au Canada, il existe déjà des usines de 20 à 30 mégalitres. Le projet que je viens de décrire, avec des chiffres très conservateurs, aurait une production de 60 mégalitres. Je n'ai pas calculé le méthane ni l'électricité qui pourraient être produits.

Au niveau de l'industrie, la demande d'éthanol surpasse l'offre. Donc, le projet est viable.

1295 Afin de présenter des données concluantes sur les avantages du plan collectif, sur le plan agroenvironnemental, nous avons cherché une valeur de référence pour comparer les plans. Cette valeur de référence est très utile pour éviter les effets d'illusion tel qu'on peut le voir ici.

1300 L'utilisation d'une règle nous montre que la ligne A est très légèrement plus longue que la ligne B. Malheureusement, la Fédération des producteurs de porc ne présente pas de valeur de référence pour comparer les différentes solutions.

1305 Par exemple, dans un document, l'un de ses membres évalue l'épandage à 50 ¢; à un autre endroit, on l'estime à 3,39 \$. Enfin, dans un deuxième document, il varie de 3,50 \$ à plus 10 \$. Quelle est la valeur de référence?

1310 Le producteur de porc qui fait son budget doit avoir assez d'information pour pouvoir comparer le coût de la machinerie et des produits qu'il utilise avec la valeur de référence. En connaissant les coûts, tous les producteurs de porc opteront afin de réduire le coût de «l'élimination du porc» à 2 \$ le mètre cube.

1315 À la ferme, l'un des intérêts principaux de la construction d'une usine d'éthanol est le contrôle du coût de l'élimination du lisier.

1320 Avec le plan agroenvironnemental, on voit que la première année – c'est un exemple fictif – le producteur peut épandre 92 mètres cubes de lisier sur sa terre, mais la deuxième année, à cause de la surfertilisation, il est réduit à 46 mètres cubes. Il doit donc prévoir un coût variable pour la deuxième année. S'il a éliminé 46 mètres cubes par hectare, il doit avoir l'argent pour le faire. Il doit avoir la liquidité.

Avec une usine d'éthanol, le producteur reçoit son engrais en échange du lisier. Il n'a qu'à planifier l'épandage à un coût fixe de 2 \$ le mètre cube.

1325 Sur la diapo, il manque «mètre cube» en bas.

1330 Pour l'ensemble de Chaudière-Aplaches, en considérant que 26 % des fermes n'ont pas de terre agricole, le coût d'épandage équivaut à 10 M \$. Avec l'utilisation des interventions du plan agroenvironnemental, le coût arrive à 12 M \$ pour l'épandage. Les chiffres de ce tableau parlent d'eux-mêmes.

1335 L'éthanol à 90 % coûte moins cher que le pétrole à cause que c'est le retrait du 10 % restant qui est coûteux. Par conséquent, il y aura un gain sur le coût en chauffage et en essence.

L'épandage peut aussi se faire une, deux, trois ou quatre fois durant l'année, sans difficulté.

1340 Finalement, le coût variable de l'épandage arrive à un coût fixe de 4 M \$ par année au lieu de 12 M \$.

Ici, j'aimerais préciser qu'il y aura... on peut parler de transfert technologique lorsqu'on décide de passer d'un plan agroenvironnemental à un plan collectif, c'est-à-dire que les gens qui



1345 ont investi dans les programmes d'élimination du lisier seront dédommagés. L'équipement qui sera acheté servira à traiter le lisier où la canalisation ne passe pas.

1350 Le cinquième point, c'est décrire les impacts environnementaux. Sur cette diapositive, on présente le cycle de l'azote. Dans la production porcine, on voit qu'il y a deux pertes importantes d'azote dans l'environnement, l'une par volatilisation de gaz à effet de serre, tels que l'ammoniac, les nitrates et l'azote, et l'autre par le lessivage des nitrates dans les eaux souterraines.

1355 On connaît tous l'effet des pluies acides sur les lacs dans le Parc des Laurentides, mais on n'a jamais pensé à l'apport de l'agriculture en matière acidifiante.

1360 Dans certaines régions d'Europe, la pollution de l'air d'origine agricole surpasse la pollution industrielle. Il existe des comités visant à étudier ce problème. La pollution, les producteurs de porc, ils n'en veulent pas. Mais c'est difficile de comprendre que les immiscions d'ammoniac et de nitrate à la ferme peuvent causer des problèmes dans le Parc des Laurentides.

1365 Certains producteurs sont morts parce qu'ils sont descendus dans les fosses à lisier sans prendre de précautions. Un schéma comme celui-ci n'est pas alarmant. Une brève description du transport de l'ammoniac dans l'environnement et de la concentration de nitrate dans l'eau potable serait suffisante pour sensibiliser les producteurs.

C'est à la Fédération des producteurs de porc à faire ce travail. Les producteurs ont confiance à cette fédération. Il faut obliger la Fédération à les informer.

1370 En connaissant les impacts sur l'environnement, le producteur décidera d'utiliser une canalisation qui solutionne le litige et il abandonnera peut-être une partie de l'épandage qui lui coût plus cher que la canalisation. De cette façon, on pourra doubler la production porcine sans impact sur l'environnement.

1375 Une image vaut mille mots, vous êtes marié, deux enfants, vous avez un chalet sur le bord du lac de gauche, vos enfants se baignent, vous allez à la pêche, votre femme se fait bronzer, le chalet à gauche vaut 30 000 \$, 1 % va à la ville en taxes, ça fait... 1 %, ça fait 300 \$. Le même chalet à droite en vaut 15 000 \$ à cause de la pollution. Ici, c'est une pollution qui n'est pas d'origine agricole.

1380 Lorsqu'on parle de production porcine, on parle aussi d'impact social. L'odeur du lisier incommode plusieurs personnes. Ici même en me promenant j'ai senti l'odeur. Il y a un coût pour le producteur, mais il y a aussi un coût qui est payé par la population.

1385 En considérant la pollution de l'eau potable par les nitrates, qui obligent les municipalités à construire des usines d'eau potable et les gens possédant des puits à se connecter à un réseau d'aqueduc, on comprend que pour la société, il est moins coûteux que le gouvernement investisse dans une canalisation que d'investir dans l'épandage du problème.

1390 Les chiffres montrant les impacts sociaux auront une incidence directe sur le financement d'une solution durable à la production porcine.

Dans ce sens, le gouvernement a intérêt à obliger la Fédération à décrire avec précision les impacts sociaux et régionaux.

1395

Septième point, c'est un modèle économique provincial. C'est lorsqu'on arrive à décrire un modèle économique pour la province que l'on se rend compte que le rapport d'évaluation de technologie de gestion et de traitement du lisier de porc par le groupe de travail transfert technologique ne sert à rien.

1400

Les fiches qu'ils fournissent sont semblables aux fiches techniques que l'on a lorsqu'on veut acheter une automobile. C'est pas mal de les avoir, mais un producteur n'a pas besoin d'avoir ça. Quand il va avoir les informations, il va voir un vendeur et un producteur de porc magasine lorsqu'il veut acheter un produit.

1405

La construction d'un modèle économique pour la province du Québec, c'est cela assurer l'avenir de l'industrie. Avec une usine d'éthanol, il y aurait 30 M \$ pour la vente du produit, on ferait des économies de plus de 8 M \$ parce que c'est 12 M \$ moins 4 M \$, donc 8 M \$. Il n'y aurait pas d'impact sur l'environnement, donc il y aurait des coûts qui seraient sauvés à ce niveau-là.

1410

En conclusion, il ne faut pas oublier que la population mondiale augmente et que la nécessité d'avoir des protéines augmente parallèlement. D'un autre côté, la superficie des terres cultivables diminuera pour laisser place aux maisons. En environnement, on doit chercher la symbiose entre les éléments. C'est tout.

1415

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, monsieur Laurendeau.

1420

Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1425

Merci, Madame la Présidente.

J'aurais quelques questions sur le procédé, vous m'informerez, Madame la Présidente, si c'est trop long, là, mais c'est que je veux connaître un peu mieux de quelle façon ça fonctionnerait.

1430

Dans un premier temps, au niveau de la collecte du lisier avec le pipeline, pour alimenter l'usine, disons, que vous concevez dans Beauce-Appalaches, quelle distance devriez-vous faire pour collecter le lisier?

1435 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

Ah, j'ai planifié à 240 kilomètres.

1440 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Oui, mais il y avait plusieurs branches, là? En termes de, disons, un diamètre, là, de cercle autour de l'usine?

1445 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

Ah, 30 centimètres environ.

1450 **LA PRÉSIDENTE :**

S'il vous plaît, est-ce que vous pourriez parler devant votre micro?

1455 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

30 centimètres environ.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1460 Non, je ne parle pas de la grosseur du tuyau, je parle de la distance, le diamètre que vous allez chercher le lisier?

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

1465 La longueur de la canalisation c'est 240 kilomètres.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1470 Oui, mais elle n'est pas en ligne droite, je suppose, là, vous allez chercher des fermes un peu partout.

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

C'est ça.

1475 **LA PRÉSIDENTE :**

Le rayon que vous couvrez, géographiquement parlant?

1480 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

Je ne l'ai pas calculé, mais c'est pas mal toute la région de Beauce-Appalaches, si on regarde sur la diapo. Vous n'avez pas la carte?

1485 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Oui?

1490 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

Si on regarde sur la carte ici, ça va de Thetford Mines à... passé St-Jean-Chrysostome, il y a St-François.

1495 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Ça veut donc dire qu'il y a aussi beaucoup d'autres canalisations pour joindre cette canalisation principale, s'il y avait un tel système?

1500 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

La longueur totale est de 240 kilomètres et ça regroupe pas mal toutes les fermes. Il y a quelques endroits qui ne seraient pas connectés au réseau, oui.

1505 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

O.K., bon. Vous nous avez donné des exemples au niveau mondial, par exemple, le Brésil produit de l'éthanol à partir de la canne à sucre.

1510 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

Oui.

1515 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Le jus de canne à sucre j'y ai goûté, j'ai trouvé ça très bon et je comprends que les bibittes peuvent le digérer très bien, mais avec le lisier, est-ce qu'il y a des exemples dans le monde où ça a été utilisé de façon industrielle pour produire de l'éthanol?

1520 **M. JACQUES LAURENDEAU :**

Le lisier, si vous regardez dans les fiches techniques de transfert technologie, on l'utilise pour faire du méthane et c'est des bactéries de même nature. Maintenant, il n'y a pas d'usine à

travers le monde, je crois, qui font ça, mais il y en a peut-être une en Norvège. Mais je ne suis pas certain, je n'ai pas assez d'information, mais il y en a peut-être une en Norvège.

1525

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Alors, la production d'éthanol utilise la matière organique. Vous faites quoi avec le reste du produit, du lisier lui-même? Vous avez parlé, je pense, de faire de l'engrais, là, mais comment... quel procédé doit-on utiliser pour arriver à avoir un engrais une fois que l'on a produit de l'éthanol?

1530

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

Ah, c'est une récupération de l'azote et du phosphore.

1535

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Oui?

1540

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

Qui est... je ne me rappelle plus des chiffres, mais c'est quand même 12 000 tonnes ou... il me semble c'est 12 000 tonnes, avec ce fertilisant-là, on peut soit le transformer directement à l'usine ou le vendre à une usine de production d'engrais qui, elle, va produire l'engrais et en remettre une partie au producteur en échange du reste du producteur.

1545

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Et une fois ceci fait, qu'est-ce qui vous reste? De l'eau ou quoi?

1550

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

Dans l'eau, il va... il reste pratiquement juste de l'eau. Oui. Il y a une partie qui va être des... de la lignine, qui est difficilement digestible par les bactéries, cette partie-là peut être récupérée et faire partie de l'engrais. C'est un produit, je crois, qu'on appelle «quélateur» et qui absorbe beaucoup d'azote et de phosphore. Donc, c'est possible de le récupérer relativement facilement.

1555

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Et le liquide, vous feriez quoi avec?

1560

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

Pardon?

1565

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1570 Le liquide serait retourné...

**M. JACQUES LAURENDEAU :**

1575 Le liquide, après certains passages dans un filtre-sable, des choses comme ça, pourrait pratiquement être retourné à l'eau de la rivière.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

1580 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais, aviez-vous des questions? Non?

1585 Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

1590 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1595 Non plus? Moi non plus. Étant donné que ce n'est pas mon champ de spécialisation et c'est très technique, mais on vous remercie quand même d'avoir partagé avec nous votre projet. On a le document complet aussi. Merci.

Maintenant, j'invite le Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches.

1600 Alors, nous avons avec nous monsieur Guy Lessard. Bonsoir monsieur Lessard.

**M. GUY LESSARD :**

1605 Bonsoir madame.

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous inviterais à présenter les gens qui vous accompagnent, s'il vous plaît.

1610 **M. GUY LESSARD :**

Alors avec plaisir. Bonsoir Madame, bonsoir Messieurs les Commissaires. Je voudrais saluer aussi les gens qui se sont déplacés par un beau vendredi soir pour participer à cette audience.

1615

**LA PRÉSIDENTE :**

Si vous me permettez, j'ai oublié de le faire parce qu'aujourd'hui j'ai... cet après-midi j'ai remercié les gens qui ont accepté de modifier l'horaire préalablement prévu. On devait vous entendre lundi, mais je pense que lundi soir vous allez être occupés à autre chose et vous n'auriez pas aimé madame Boucher si elle vous avait contraints à venir parler à la Commission. Alors... mais on vous remercie sincèrement d'avoir accepté de déplacer et de modifier vos agendas, là, pour ce soir.

1620

1625

**M. GUY LESSARD :**

Tout à fait. Alors, avec moi j'ai monsieur Richard Lehoux. Monsieur Lehoux et un agriculteur préfet, il représente la Conférence des préfets au Comité multipartite.

1630

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

**M. RICHARD LEHOUX :**

1635

Bonsoir Madame.

**M. GUY LESSARD :**

À ma droite ici, j'ai monsieur Charles Proulx. Alors Charles, c'est très important de dire que ce n'est pas un agriculteur, c'est un producteur de porc. Il est le vice-président de la Fédération de l'UPA de la Côte du Sud et il est aussi membre du Comité multipartite, bien sûr.

1640

**LA PRÉSIDENTE :**

1645

Bonsoir.

**M. GUY LESSARD :**

Et j'ai aussi avec moi monsieur Pierre Giguère. Pierre est aménagiste, il est de la Fédération de l'UPA de la Beauce et...

1650

**LA PRÉSIDENTE :**

1655

Bonsoir.

**M. GUY LESSARD :**

1660 Et votre humble serviteur représente le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches et j'ai le privilège d'être président de ce beau groupe.

1665 J'imagine que vous avez déjà beaucoup entendu parler de la région Chaudière-Appalaches. Peut-être pas seulement dans la région Chaudière-Appalaches, même ailleurs. C'est une région superbe avec ses 15 000 kilomètres carrés qui comprend maintenant 9 municipalités régionales de comté et le territoire de la nouvelle Ville de Lévis.

1670 Alors chez nous, l'agriculture c'est important, ça occupe une place prépondérante dans l'économie provinciale. On y produit 33 % du porc québécois, 17 % de lait, 18 % de bovin, 18 % des productions avicoles et environ 40 % de la production acéricole.

1675 Alors l'économie agricole de la région repose beaucoup plus sur les... comme vous pouvez le constater, sur les productions animales que sur les productions végétales. Les productions porcines et laitières représentent 72 % de l'activité agricole régionale en termes de revenus. On y dénombre environ 5000 bâtiments d'élevage. Les revenus totaux des productions agricoles de Chaudière Appalaches sont estimés à plus de 846 M \$ par année. Alors, c'est de ça qu'on parle ce soir.

1680 C'est aussi la troisième région bioalimentaire en importance après l'Île de Montréal et la Montérégie. L'activité bioalimentaire de la région représente 8 % de celle du Québec et procure de l'emploi à 30 000 personnes, soit 17 % de la main-d'œuvre régionale.

1685 Malheureusement ce n'est pas tout, Chaudière-Appalaches c'est aussi la région agricole au Québec qui est aux prises avec le plus important volume de surplus de phosphore après épandage. C'est pour ça qu'on est ici aussi ce soir.

Alors, qu'est-ce qu'on fait dans une région avec un profil comme celui-là? Si je vous disais qu'on a été la première région au Québec à se doter d'un comité multipartite, j'imagine que ça ne vous surprendrait pas.

1690 Qu'est-ce que ça fait ce comité-là? Eh bien au départ, on s'est donné une constitution, on est légalement reconnu depuis 1992. Il y a 18 membres qui représentent 11 organismes qui font partie de ce comité, entre autres, la Direction régionale du ministère de l'Environnement, Direction régionale du ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, la Régie régionale de la santé, la Table des préfets, Conseil régional de l'environnement et, évidemment, 1695 les fédérations de l'UPA de la Beauce, de la Côte du Sud, Lévis-Bellechasse, Lotbinière-Mégantic, le Syndicat des producteurs de porcs de la région et la Coopérative de gestion des fumiers Fertior.

1700 Alors, c'est ce groupe qui se réunit régulièrement afin de faire le point sur l'évolution de la situation et de rechercher des solutions.



Jusqu'en novembre 2001, notre comité s'était donné trois objectifs : éviter de créer de nouvelles municipalités en surplus, limiter l'augmentation des surplus dans les zones qui l'étaient déjà et de développer la gestion... de gérer le volume existant.

1705

Pour atteindre ces objectifs, un premier consensus a été élaboré au niveau de l'équipe après d'intenses discussions, afin de soumettre au gouvernement la possibilité d'adopter une disposition réglementaire régionale qui serait adaptée à la problématique particulière de Chaudière-Appalaches.

1710

Quand je vous dis des discussions intenses, c'était des discussions intenses. Et le fait qu'on se soit concertés sur le contenu d'un règlement qui allait plus loin que les propositions de normes provinciales, c'était pour nous quelque chose qui nous a rapprochés beaucoup.

1715

Les résultats de ce consensus ont été soumis aux autorités du ministère de l'Environnement au mois d'août de l'an 2000. Cependant, la réponse reçue par le comité le 24 août de la même année était à l'effet que la réglementation agricole devait être appliquée de façon uniforme et équitable à l'ensemble des producteurs et productrices du Québec et que, de ce fait, les autorités du ministère de l'Environnement ne pouvaient pas donner suite à la proposition soumise.

1720

Nous avons eu une deuxième rencontre au mois de mars 2001 avec les autorités du ministère de l'Environnement. Cette réunion coïncidait avec l'apparition de l'avis de la santé publique en Chaudière-Appalaches et, durant la même période, d'une résolution de la Conférence des préfets de la région et d'un rapport du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, demandant au gouvernement du Québec l'adoption d'un moratoire.

1725

Dans le contexte de la révision en cours de la réglementation agricole, qui devait d'ailleurs déboucher sur l'adoption du REA et d'un moratoire en 2002, les autorités du ministère de l'Environnement ne pouvaient pas à ce moment-là donner suite à la proposition que le comité leur faisait.

1730

Évidemment, l'ensemble des organisations membres du comité, je peux vous dire que ça n'a pas diminué notre ardeur, on a continué à reconnaître tous ensemble l'ampleur de la problématique de la gestion des surplus de fumier dans la région et, ayant la volonté ferme de travailler à la mise en place de solutions pour éliminer ce surplus, on a convenu de revoir le rôle du comité multipartite dès la fin de 2001.

1735

Il est ainsi devenu davantage un lieu de concertation, d'influence et d'action, destiné à promouvoir des solutions à la problématique des surplus de fumiers et on a ajouté : à favoriser pour la région le développement d'une agriculture durable.

1740

Et ce qui est doublement intéressant c'est que ces objectifs-là, cette nouvelle mission-là a été appuyée par un plan d'action triennal qui fut adopté à l'unanimité des membres participants. D'ailleurs, ce plan d'action on l'a mis en annexe à notre mémoire.

1745

1750 Donc, les objectifs du comité ont évolué à ce moment-là. On parle de promouvoir des solutions à la problématique des surplus de fumier et de développer une stratégie commune d'intervention, de développer une approche agroenvironnementale concertée avec les intervenants régionaux, d'assurer la cohérence des messages véhiculés par le comité et les membres auprès des clientèles cible et enfin, de favoriser le développement d'une agriculture durable pour la région.

1755 On vous a fait une liste de réalisations que le comité a faits... a réalisées au cours des... depuis de ce temps-là. Je pense qu'on peut les lire, y revenir tout à l'heure durant la période de questions. Je voudrais surtout vous parler de la problématique, de la vision qu'on a de la problématique des surplus dans la région.

1760 Notre région apparaît, selon les données disponibles, être celle où la problématique des surplus de phosphore est la plus importante au Québec.

1765 En effet, selon l'approche du calcul des prélèvements de surface, 75 % des surplus de phosphore du Québec imputables à l'agriculture se retrouvent sur le territoire. Cette situation est attribuable à l'importance de l'élevage, ainsi qu'aux limitations des sols sur le plan des cultures que l'on peut y pratiquer, notamment en lien avec la durée de la période de végétation et le nombre d'unités thermiques maïs.

1770 Le surplus de fumier génère un risque sur le plan environnemental, contamination des eaux de surface et souterraines, de la santé publique ainsi qu'un problème d'acceptabilité sociale, quand on parle des odeurs.

1775 Il en ressort donc que nombre de producteurs et productrices devront, selon les échéanciers prévus au REA, modifier leur pratique agricole et certains devront vraisemblablement opter pour la filière traitement afin de respecter ce cadre réglementaire.

Donc, plus qu'ailleurs au Québec, nombre d'exploitations agricoles de la région seront confrontées à des choix difficiles, d'autant plus que le traitement est considéré comme une solution de dernier recours en raison du coût et du peu de technologies reconnues à ce jour.

1780 Ce constat amène donc le comité à vous soumettre des recommandations spécifiques pour la région Chaudière-Appalaches, lesquelles ont été adoptées sur la base d'un consensus.

1785 D'abord, le volet recherche et développement. Lors de la tenue du rendez-vous national des régions en novembre 2002, notre région a demandé à être reconnue comme pôle d'excellence en agroenvironnement au Québec et a obtenu que l'agroenvironnement soit reconnu comme créneau d'excellence en matière de développement économique.

1790 Dès lors, il apparaît très important aux vues des particularités et des réalités agricoles qu'une plus grande concertation soit faite entre les acteurs au niveau de la recherche et développement afin de faciliter le passage du laboratoire à la ferme.

1795

Le traitement des fumiers est une solution de dernier recours, notamment à cause des coûts qui y sont associés. Avant d'avoir recours au traitement, une démarche d'optimisation des techniques de réduction des fumiers à la source et leur valorisation par épandage via le transport à l'échelle locale et régionale doit donc être priorisée.

1800

L'ampleur de la problématique de surplus en Chaudière-Appalaches impose cependant la mise en place dès à présent de la filière traitement afin de permettre à l'ensemble des producteurs et productrices de respecter les échéanciers du REA en ce qui concerne les dépôts de phosphore. La région Chaudière-Appalaches doit ainsi être priorisée au niveau de l'expérimentation à la ferme de tels projets.

1805

Nos recommandations sont à l'effet que notre région soit un lieu privilégié d'expérimentation des projets de recherche de développement et de transfert à la ferme, de technologies éprouvées en matière de traitement des fumiers.

1810

Deuxièmement, que l'État et les partenaires du monde agricole soutiennent le développement et l'expérimentation de systèmes de traitement pour gérer les surplus de fumier existants en favorisant les projets qui démontrent les possibilités viables d'utilisation de sous-produits de traitements.

1815

Pour ce qui est du volet transfert technologique, bien sûr que les échéanciers du REA ont été adoptés pour permettre aux exploitations agricoles existantes de rencontrer les exigences de dépôt maximum de phosphore d'ici 2010, en autant que leur niveau de production du phosphore n'augmente pas. Le cas échéant, elles devront se conformer immédiatement aux exigences des abaques.

1820

Afin de permettre aux exploitations existantes en situation de surplus de respecter la réglementation, nous pensons qu'il est primordial qu'elles aient accès, après optimisation des pratiques d'élevage et des techniques de gestion des fumiers, à des systèmes de traitement éprouvés et viables et au soutien technique nécessaire au bon fonctionnement de ces systèmes.

1825

Le comité recommande de prioriser, par du soutien financier, l'optimisation – eh, je ne l'ai pas manqué une fois, c'est la quatrième fois que je le prononce ce mot-là! – des pratiques d'élevage et des techniques de gestion des fumiers comme solution aux surplus de fumiers et l'accès à des services techniques non liés.

1830

Et finalement, la quatrième proposition qu'on fait là-dessus, c'est de faciliter, par du soutien financier, l'accès au système de traitement éprouvé économiquement viable pour les élevages existants autorisés afin que ceux-ci puissent se conformer aux exigences du REA et l'accès à des services techniques non liés toujours.

1835

Pour ce qui est du volet accréditation des systèmes de traitement, les certificats d'autorisation émis par le Ministère pour le recours à un système de traitement pour disposer des fumiers en surplus sont actuellement émis sur une base pilote de trois ans. La technologie

expérimentée n'est pas nécessairement transposable à la fin du projet et c'est au promoteur que revient la responsabilité de faire les analyses qui permettront d'établir l'efficacité du système.

1840 Nous pensons que dans la mesure du possible, les systèmes de traitement de fumier qui sont éprouvés devraient être facilement transférables dans d'autres exploitations. Et la recommandation de notre comité est à l'effet de doter le Québec d'un mécanisme reconnu de prise de données uniformisées et d'un suivi des résultats des procédés de traitement des fumiers à la ferme et collectif, de manière à ce que les procédés correspondant aux exigences deviennent plus rapidement accessibles et disponibles.

1845 Pour ce qui est du volet gestion de l'information, il y a au moins deux groupes qui en ont parlé cet après-midi, on sait qu'il n'existe pas de banque de données complète permettant le suivi de la situation des surplus, en Chaudière-Appalaches pas plus qu'au Québec d'ailleurs.

1850 Une combinaison de l'ensemble des données disponibles permettrait d'avoir une meilleure vision, de mieux cerner le problème, et surtout, d'orienter les efforts de l'ensemble des intervenants de façon plus efficace.

1855 Le comité pense... et nous sommes favorables au partage des données – on ne fait pas juste y penser, c'est qu'on est favorables, il y a un consensus là-dessus – de partage des données dans le but de favoriser la prise de décision éclairée dans une approche constructive de gestion de la problématique des surplus de fumier.

1860 La recommandation du comité est à l'effet de reconnaître la nécessité de mettre en commun les données disponibles des différents partenaires.

1865 Et deuxièmement, de mettre en place les moyens nécessaires pour favoriser le partage de l'ensemble des données pertinentes disponibles entre les différents organismes, afin de faciliter la prise de décisions dans une perspective d'agriculture durable.

Finalement, pour le volet mise aux normes, l'efficacité du nouveau REA repose sur la transparence, le respect des dispositions transitoires, ainsi que sur le respect des divers échéanciers.

1870 L'orientation du comité est à l'effet que le contrôle réglementaire terrain et la démarche de visite ferme par ferme du ministère de l'Environnement s'inscrivent parmi les moyens nécessaires pour résoudre la problématique de surplus de fumier.

1875 Les recommandations du comité, maintenir et même accroître, si nécessaire, l'effort de contrôle du ministère de l'Environnement afin de voir au respect du cadre réglementaire. Cet aspect inclut la démarche de visite ferme par ferme développée par ce Ministère.

1880 Deuxième recommandation, faciliter, par la démarche d'accompagnement du MAPAQ l'application de solutions pour permettre la mise aux normes des exploitations agricoles.

En conclusion, le Comité multipartite et fermement engagé dans la recherche de solutions à la problématique des surplus de fumier. Tous les membres du comité reconnaissent l'ampleur de cette problématique et la nécessité de s'y attaquer en concertation avec les différents acteurs du monde agricole.

1885

Notre comité met de l'avant des propositions qui s'inscrivent dans cette volonté de solutionner cette problématique. Ses propositions s'appuient en priorité sur l'optimisation de pratiques d'élevage et des techniques de gestion des fumiers, mais aussi sur le développement et l'accessibilité des technologies de traitement. Elles font aussi appel à l'essence d'information entre les partenaires et aux conditions favorables au respect du cadre réglementaire.

1890

Alors, j'espère que ces recommandations-là sauront alimenter vos discussions et votre réflexion.

1895

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie, monsieur Lessard.

Ma première question est en rapport avec des réalisations de votre comité, dont vous faites mention, là, en page 4 du mémoire.

1900

**M. GUY LESSARD :**

Hum hum.

1905

**LA PRÉSIDENTE :**

Une de ces réalisations c'est la façon de définir la capacité de support du sol à contenir les élevages. Alors, qu'est-ce que vous avez fait comme... qu'est-ce qui en résulte?

1910

**M. GUY LESSARD :**

Alors, Pierre va répondre à votre question, madame.

1915

**M. PIERRE GIGUÈRE :**

Bonsoir. À ce niveau-là, le comité avait identifié différents niveaux de municipalités dites en surplus ou zone d'activités limitées et on avait prescrit une façon de possiblement développer ou permettre des constructions ou non-constructions dans certaines secteurs par zone, en tenant compte justement de la capacité de support des sols, en tenant compte aussi des capacités de déplacement dans le secteur concerné pour trouver des ententes d'épandage.

1920

Donc, il y avait un... à partir des volumes d'établis selon les prélèvements à la surface du sol, là, les différents niveaux ou degrés de surplus, là, dans certains secteurs, plus que ce secteur était à un niveau élevé, là, à ce moment-là, il était plus difficile d'établir une nouvelle

1925

production ou de développer une production existante. Puis on avait le secteur intermédiaire, puis on avait aussi des secteurs où est-ce que là il n'y avait pratiquement pas de problématique si on partait plus des secteurs du sud de la région en allant vers la frontière américaine, le haut du comté des Appalaches et tout ça.

1930

À ce moment-là, c'était à ce niveau-là, là, qu'on avait travaillé au niveau du comité pour élaborer une façon de pouvoir ajuster le développement, puis aussi essayer de gérer... car on disait tantôt les objectifs, de gérer les surplus existants puis ne pas en créer de nouveaux dans d'autres municipalités au côté aussi, ne pas déplacer le problème, en somme, là. On voulait y aller par étape.

1935

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Et est-ce que ça vous amenait à conclure qu'il serait nécessaire de déplacer des établissements d'une région ou d'un secteur à un autre pour, entre autres, résorber le problème?

1940

**M. PIERRE GIGUÈRE :**

Non, ce n'était pas envisagé.

1945

**LA PRÉSIDENTE :**

Non.?

1950

**M. PIERRE GIGUÈRE :**

C'est sûr que c'était plus que seulement qu'aussi le déplacement des élevages, là, c'était des conditions socio-économiques aussi des milieux en question, là, c'était difficilement envisageable de dire : «On ferme une place pour aller reconstruire à l'autre», c'était plus de trouver des alternatives ou des solutions. Comme entre autres on parlait déjà... on pensait déjà au traitement dans ce temps-là, là.

1955

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Monsieur Beauchamp?

1960

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Dans le volet gestion de l'information, vous êtes favorable au partage des données, quelle est la... quel serait le meilleur mécanisme, parce que ça revient souvent, ça, l'idée de former des banques informatiques, arriver à partager les choses, et cetera, mais il y a-tu des moyens ou il y a-tu des obligations nécessaires? Par exemple, on doit-tu faire qu'on ait accès à l'information

1970

dans les PAEF, par exemple, pour avoir une idée précise de la quantité, de la qualification des choses qui doivent être épandues?

**M. GUY LESSARD :**

1975

Deux éléments que je pourrais apporter à votre question, monsieur Beauchamp, le premier c'est pourquoi qu'il faut faire ça? C'est qu'on ne peut pas penser faire du développement durable sans passer par intersectorialité.

1980

Il faut absolument qu'on soit capable de regrouper dans un même lieu de réflexion et de décisions, l'ensemble des données qui vont nous amener à apporter des solutions viables. Ça, c'est la première chose. À partir du moment où on a compris qu'on acceptait ça, il nous reste à régler la question des moyens. On est dans l'ordre des moyens techniques, des moyens administratifs et des moyens financiers.

1985

Évidemment, on a aussi déjà un encadrement législatif. On parle souvent de la Loi sur l'accès à l'information. On sait par contre que dans l'esprit de cette loi-là, à partir du moment où les personnes propriétaires des données sont en accord avec l'utilisation des données dans un but très précis et partagé par le groupe ou la personne qui possède, à qui appartient cette information-là, il est possible, au moment où on fait la cueillette du renseignement, si c'est indiqué clairement à quoi qu'on veut que ces informations-là servent et à qui on voudrait qu'elles soient rendues disponibles et à ce moment-là, si le fermier ou la personne concernée est d'accord, il y a moyen d'obtenir la possibilité, sur le plan légal, d'avoir accès aux informations.

1990

1995

Il reste, évidemment, l'aspect technique et l'aspect financier. C'est certain que vous avez des spécialistes dans le domaine des transferts et de la gestion informatique des données et qui sont capables de vous organiser ça, encore une fois, il faut leur donner le mandat de le faire. Ça pourrait se faire dans le cadre d'un projet pilote.

2000

Et justement chez nous, présentement dans Chaudière-Appalaches, on travaille à concevoir un système de gestion de toute la production animale qui pourrait être présenté au cours de la prochaine année aux agriculteurs de la région, aux différents réseaux, justement pour travailler dans ce sens-là. Parce que si on n'arrive pas à résoudre ce problème-là, c'est certain que dans 10 ans, dans 15 ans, on va continuer à se poser les mêmes questions.

2005

Il n'y a pas possibilité d'arriver à des solutions viables pour une région de développement de la production animale avec les normes qu'on veut respecter pour protéger la qualité de vie puis la santé des gens, sans passer par ça, c'est incontournable.

2010

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Quand vous parlez de l'intersectoriel, vous parlez des différentes productions? De la production de porc, de bœuf, de... laitière, et cetera?

2015

**M. GUY LESSARD :**

2020 C'est surtout en fonction des organismes qui possèdent les informations. Vous avez des informations au ministère de l'Agriculture, vous en avez au ministère de l'Environnement, il y a La Financière agricole aussi qui a des informations, à un moment donné, il y a des choses qu'on n'a pas besoin d'avoir comme informations, mais pour gérer le développement durable de la production porcine, il y a un certain nombre... il y a certaines informations qui devront être regroupées.

2025 Je ne sais pas s'il y en a d'autres qui veulent compléter, là. J'ai plusieurs agriculteurs autour de moi!

**M. CHARLES PROULX :**

2030 Il ne faudrait pas oublier la Fédération des producteurs de porcs aussi.

**M. GUY LESSARD :**

Bien sûr, bien sûr.

2035 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Sans ça vous allez vous faire parler après la réunion, hein!

**M. GUY LESSARD :**

2040 Ah, puis il est capable de le faire à part de ça!

**M. CHARLES PROULX :**

2045 On est ici pour guetter!

**LA PRÉSIDENTE :**

2050 Monsieur Dumais?

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2055 Sur ce même thème de l'accès à l'information et de la gestion de l'information, il y a un débat qu'on entend à propos des PAEF, des plans agroenvironnementaux de fertilisation, on sait qu'il y a un certain nombre de groupes de citoyens qui ont réclamé que les informations contenues dans les PAEF puissent être accessibles au ministère de l'Environnement, au public, alors, dans votre groupe, avez-vous discuté et conclu quelque chose sur ce thème-là?

**M. GUY LESSARD :**

2060



2065 La discussion chez nous a surtout porté sur l'amélioration de la capacité de gestion. Donc, c'est certain qu'on parle d'avoir accès à des informations, ce n'est pas un accès, là, la population en général, c'est l'accès à un certain niveau... des personnes qui ont un niveau de responsabilité. Si jamais ca existait que dans une région il y ait un organisme qui ait la responsabilité de gérer le développement de la production animale sur une base régionale, bien ces gens-là devront avoir accès à ces renseignements-là.

2070 Bien sûr que ce ne serait pas du tout inutile, afin de pouvoir rehausser le niveau de compréhension de la population en général sur les questions de problématiques et de solutions touchant la production animale, que les gens puissent avoir une information continue, validée, et... – comment je dirais bien ça donc? – dans un langage accessible à tout le monde.

2075 Parce qu'une partie du problème, une partie du problème qu'on a c'est les préjugés. Il y a beaucoup de préjugés, veut, veut pas dans la population en général, parce que quand on parle de ce dossier-là, c'est au moment où il y a des conflits, il y a des confrontations, à ce moment-là, ce n'est pas évident que ce qui est traité dans les médias est toujours d'une rigueur exacte.

2080 C'est des gens qui font des interventions, qui sollicitent l'attention des médias et qui font des déclarations, à la longue, parfois, il y a des problèmes très sérieux qui ne sont à peu près pas traités, pas connus, et on fait des problèmes avec des choses qui n'en sont pas.

2085 Alors, la désinformation ça peut nuire aussi dans un processus de recherche de solution. Il y a les deux aspects. Il y a aussi l'aspect de l'accès de l'information, qui permet de rendre disponible une meilleure compréhension de la question de la gestion de la production animale.

2090 Ce qu'on a entendu depuis le début de la journée ici, je pense qu'il n'y a personne qui a participé à ce qu'on a entendu aujourd'hui qui n'a pas appris au moins une chose, et c'est une belle occasion, je trouve, je pense qu'à partir de ça, ça devrait... ça pourrait être une recommandation du BAPE que dans ce dossier-là, il est important de rehausser le niveau de compréhension de la population en général de ces questions-là. C'est très spécialisé...

2095 **LA PRÉSIDENTE :**

2100 Mais est-ce qu'on ne devrait pas, pour permettre justement de rehausser ou de.. le niveau de compréhension de tout ce dossier-là, est-ce qu'on ne devrait pas, plutôt que de favoriser l'information, donc d'y aller par transfert d'information sous forme papier ou autre, est-ce qu'on ne devrait pas favoriser la communications? Et en ce sens-là, essayer de peut-être d'établir, je ne sais pas, moi, à chaque année un forum de discussion dans la région sur la question, sur l'état de situation, plutôt que de faire des grandes conférences de presse où on donne l'information, mais après elle est traitée par les journalistes et les citoyens ont une information par un intermédiaire au lieu de l'avoir directement des gens concernés.

2105

**M. GUY LESSARD :**

2110 Je pense que c'est un point intéressant que vous soulevez. À venir jusqu'à maintenant, quand on a fait des colloques ou des journées thématiques, c'est entre nous, c'est entre les gens concernés, les gens concernés par ces questions-là. Et je pense que c'est une très bonne suggestion que de penser que dans les régions concernées de façon importante par ces problématiques-là, qu'on planifie au moins une fois par année, deux fois par année des rencontres où la population est invitée à venir entendre des gens qui vont... avec des présentations comme on a eu aujourd'hui. Ça permet, je pense, de faire en sorte que les gens  
2115 aient une meilleure connaissance, une meilleure compréhension.

On a vu comment... en chiffres tout à l'heure, comment c'est important l'agriculture dans Chaudière-Appalaches, mais un coup qu'on a dit ça, quel effort qu'on a fait pour s'assurer que l'ensemble des citoyens de la région se sont approprié ce dossier-là? C'est évident que c'est un point qui a été très faible à date.  
2120

**M. PIERRE GIGUÈRE :**

2125 Mais peut-être pour rajouter là-dessus de l'information, quand on voyait au niveau du comité nous autres la gestion de l'information, c'était sur une base de vision d'ensemble aussi beaucoup, là, en termes de gérer des problématiques puis emmener des solutions.

Par exemple traitement, connaître réellement les situations, dans tel ou tel milieu il y a tant de volume à gérer ou tant... et non pas à la pièce, là, comme il y en a qui parlaient peut-être des PAEF, là, à la pièce, puis dans le sens que vous parlez, monsieur Lessard parle, de peut-être faire suivre à la population l'évolution de la situation, sans nécessairement avoir des informations pièce à la pièce, là. Ce n'est pas la question... c'est plus dans une vue d'ensemble de la situation, je pense.  
2130

2135

**LA PRÉSIDENTE :**

2140

Dans un autre ordre d'idées, dans vos recommandations, vous proposez au volet transfert technologique de faciliter par du soutien financier l'accès aux systèmes de traitement éprouvés et économiquement viables pour les élevages existants autorisés.

**M. GUY LESSARD :**

2145

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2150

Est-ce qu'on doit comprendre que vous rendez conditionnelles les subventions aux élevages existants ou si on doit comprendre que vous comprenez dans... vous considérez que dans cette région on ne devrait même pas avoir de nouvelle implantation, même avec traitement?

2155 **M. GUY LESSARD :**

Bien, je vous dirais tout de suite que dans nos discussions on n'en est pas arrivés à faire un consensus sur la question de nouveaux projets. C'est évident qu'ici, quand on parle de fumier existant, on fait la distinction entre ce qui est autorisé puis ce qui ne l'est pas.

2160

**LA PRÉSIDENTE :**

Vous ne parlez pas de fumier existant, mais de fermes existantes.

2165 **M. GUY LESSARD :**

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2170

C'est ça? O.K. Parce que vous avez dit «fumier».

**M. GUY LESSARD :**

2175

Oui, on parle des fumiers existants, tout à fait. Ce qui est produit, ce qui existe présentement et non pas les nouveaux qui pourraient se développer par la suite, dans l'avenir. Vous comprenez que notre préoccupation majeure à ce moment-ci c'est d'en arriver à régler les problèmes de surplus. Je ne sais pas, Pierre, si tu veux...

2180

**M. PIERRE GIGUÈRE :**

2185 C'est dans ce sens-là de... on va commencer par essayer de gérer la problématique qu'on a et c'est sûr que s'il y a du traitement qui se développe puis que les gens... le niveau de discussion va continuer, là, c'est sûr que question de subvention, quand on demande de l'aide, c'est pour principalement gérer le problème existant. S'il y en a d'autres à côté qui veulent se développer – comme disait monsieur Dutil après-midi d'Envirogain, il voyait que ça pouvait se faire sans subvention le développement et le traitement pour les nouveaux, là, mais on n'a pas encore évalué toute cette portée-là nous autres au comité, là.

2190

**LA PRÉSIDENTE :**

Doit-on comprendre que vous êtes favorables à la non-levée du moratoire dans la région?

2195

**M. GUY LESSARD :**

J'espérais donc que vous ne me demandiez pas cette question-là! Personnellement...

2200 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous m'avez ouvert la porte!

**M. GUY LESSARD :**

2205

Personnellement, ce serait la chose qui m'aurait plu terriblement, d'arriver ce soir puis de pouvoir vous dire on s'est concertés là-dessus puis voici notre position. Malgré qu'il n'y a pas nécessairement des écarts importants. Je veux dire, les gens attendent beaucoup ce qui va ressortir, je pense, de vos recommandations, peut-être pour se brancher de façon finale, parce que c'est un ensemble de choses.

2210

Vous avez les gens qui partent en disant, bon, le principe de précaution qui a régi l'idée de mettre un moratoire, tant qu'il sera là, je pense qu'il faut que le moratoire reste, il y a des gens qui pensent comme ça; il y en a d'autres qui disent : «Bien si on mettait en place les recommandations qu'on vous propose ce soir», là, à ce moment-là, certains pensent qu'on pourrait lever le moratoire.

2215

Mais au niveau de notre groupe comme tel, on n'en est pas rendu là, madame, mais je souhaite fermement qu'on y arrive. Mais c'est ça, là, un comité multipartite, c'est qu'il faut absolument qu'on travaille par consensus, ce n'est pas facile, mais ça donne des résultats à moyen puis à long terme.

2220

2225 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, on a écoulé notre temps. Donc, on vous remercie infiniment d'avoir partagé avec nous vos préoccupations et le fruit de vos réflexions.

2230 **M. GUY LESSARD :**

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2235

Merci. On va faire une pause de 15 minutes et on revient après la pause avec la MRC la Nouvelle-Beauce.

**21 h 23 - SUSPENSION DE LA SÉANCE**

2240

**21 H 49 – REPRISE DE LA SÉANCE**

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, nous accueillons la MRC de la Nouvelle-Beauce et monsieur Richard Lehoux. Alors, je vous invite, monsieur Lehoux, à nous présenter vos collègues.

2245

**M. RICHARD LEHOUX :**

Alors, bonsoir Madame la Présidente, bonsoir Messieurs les Commissaires.

2250

Mes collègues ici à ma gauche, monsieur Gaston Lévesque, directeur du service d'aménagement de la MRC et puis Éric Olivier, qui est aménagiste géographe aussi au sein de la MRC de la Nouvelle Beauce.

**LA PRÉSIDENTE :**

2255

Alors bonsoir messieurs.

**M. RICHARD LEHOUX :**

2260

La MRC de La Nouvelle-Beauce est un organisme municipal régional qui regroupe 11 municipalités, incluant la ville de Sainte-Marie. La population de la Nouvelle-Beauce répartie sur le territoire des 11 municipalités se chiffre à 30 700 individus pour l'année 2001.

2265

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et le Code municipal l'autorisent à exercer plusieurs champs de compétence, ses principaux mandats sont les suivants : l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, la gestion des déchets et des matières résiduelles, le soutien au développement économique régional.

2270

La Nouvelle-Beauce est une région agricole très dynamique et prospère. Sa localisation géographique, près du tiers de son territoire est localisé dans les Basses terres du Saint-Laurent. De fait, la valeur de vente de ses produits agricoles la situe au deuxième rang des MRC du Québec, tout juste derrière celle des Maskoutains dans la région de Saint-Hyacinthe.

2275

L'agriculture est donc un sujet bien présent à la table du conseil. On en discute en termes d'activités économiques, de son développement sur le territoire, de la relève, de sa diversité et de ses impacts sur notre environnement. Dans le cadre de la révision de son schéma d'aménagement du territoire, le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a discuté à maintes reprises de la problématique agroenvironnementale.

2280

A ce sujet, le projet de schéma d'aménagement, actuellement en consultation publique auprès de la population, propose la création d'un groupe de travail dont le mandat consisterait à dresser un portrait de l'agriculture en Nouvelle-Beauce; établir la capacité de support du milieu dans le développement de l'activité agricole; proposer au conseil des solutions propres à encadrer le développement de l'agriculture dans le respect des possibilités des ressources eau, air et sol; déterminer les limites de la production porcine en Nouvelle-Beauce et plus largement

2285

de la production animale; informer les citoyens de La Nouvelle-Beauce sur la situation économique et environnementale reliées à cette activité.

2290 Cette proposition du conseil a été retenue bien avant que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement ne reçoive le mandat du ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, de tenir une consultation publique concernant le développement durable de la production porcine. Vous comprendrez que le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce se réjouit de cette initiative et espère trouver réponse à ses interrogations dans le suivi qui sera donné au rapport de votre commission.

2295 Au nom de mes collègues du conseil de la MRC, je vous ferai part maintenant de nos préoccupations concernant la production porcine. Nous nous proposons de traiter des sujets suivants : la pollution d'origine agricole; la cohabitation en milieu agricole; le déboisement comme solution à la gestion des surplus de fumiers; l'impact économique de la production et de la transformation des produits agricoles en Nouvelle-Beauce et dans sa région immédiate.

2300 La pollution d'origine agricole. Nous ne vous présenterons pas de données statistiques ni d'études exhaustives sur la question environnementale. Nous allons ici vous présenter plus nos appréhensions et notre questionnement.

2305 Un constat. On ne peut indiquer quel type de production animale induit la problématique agroenvironnementale en Nouvelle-Beauce. Évidemment, la production porcine est impliquée, statistiquement, pour 66 % du nombre total d'unités animales, soit 84 000 unités animales 128 000.

2310 Pourtant, on ne peut traduire ce pourcentage et l'imputer aux problèmes que l'on constate : la pollution diffuse; les surplus de phosphore; les odeurs; la mauvaise qualité de l'écosystème aquatique; le déboisement; la problématique de la santé publique.

2315 La forte productivité agricole concentrée dans les élevages porcins, laitiers, avicoles et bovins a entraîné une dégradation bien réelle du milieu physique bien que ses effets sur l'environnement soient encore peu quantifiés et sommairement documentés. L'absence de données établissant la corrélation entre nos problèmes environnementaux et la production porcine inquiète autant nos concitoyens que la classe agricole. De fait, sur une échelle de 1 à 10, à quel niveau se situe l'impact de la production porcine dans notre environnement?

2320 Je vous donne un seul exemple. J'ai le tableau du «Bilan phosphore par municipalité pour l'année 2001» que vous trouverez à la page suivante compilé par les gens du ministère de l'Agriculture. Je constate que depuis plusieurs années, les sols de la Nouvelle-Beauce se retrouvent en surplus de plus de 3 M de kilos de phosphore. C'est beaucoup. Nos 11 municipalités sont en surplus, les chiffres variant de 20 kilos à l'hectare pour Sainte-Marie à 19 kilos à l'hectare pour Saint-Bernard.

2330 Par ailleurs, je lis dans la «Terre de chez nous», édition du 20 mars 2003, page 3 «Les

rejets étaient surestimés». «...Concrètement, les rejets des porcs à l'engraissement sont évalués à 2,3 kg par tonne plutôt que 2,5. Le volume de lisier est également en baisse de 15 %. Un soulagement pour les producteurs.»

2335 **LA PRÉSIDENTE :**

Excusez-moi, monsieur.

2340 **M. RICHARD LEHOUX :**

Oui?

**LA PRÉSIDENTE :**

2345 Peut-être, lors de la lecture vous avez parlé pour St-Bernard de 19 kilos à l'hectare il me semble, alors que c'est 219.

**M. RICHARD LEHOUX :**

2350 J'ai dit... Je m'excuse, c'est 219.

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Merci.

2355

**M. RICHARD LEHOUX :**

Je m'excuse, Madame la Présidente!

2360 Je ne veux pas m'engager dans une bataille de chiffres. Je veux juste vous exprimer le désarroi du citoyen et des élus devant cette montagne. Je veux bien que le milieu agricole soit soulagé mais ais-je vraiment réglé ma problématique environnementale ?

2365 Si mes concitoyens ont des problèmes un jour, ce ne sont pas les experts qui vont en souffrir. Si la nappe phréatique devient polluée, où allons-nous puiser l'eau pour étancher notre soif et abreuver nos animaux? Quel environnement vais-je léguer à mes petits-enfants? Il importe de connaître l'ampleur du problème et ses effets possibles sur la qualité de vie des citoyens.

2370 En ce qui a trait à la cohabitation en milieu agricole, toute la question de la pollution, de l'eau, de l'air, du sol, la dégradation de l'environnement, de ses cours d'eau en rapport avec l'activité agricole est passée presque inaperçue au cours des années. Or, depuis trois ou quatre ans, nous sommes témoins de mouvements de protestation envers l'agriculture principalement en ce qui a trait aux odeurs. Les pratiques agricoles ont changé, la quantité de fumiers a  
2375 augmenté. On est passé d'une gestion de fumiers solides à liquides.

Les opérations d'épandages ont augmenté afin d'améliorer la croissance des plantes. Ces nouvelles façons de faire ont évidemment accentué les inconvénients reliés aux odeurs lors des périodes de fertilisation plus fréquentes.

2380

Certaines municipalités sont maintenant sollicitées par leurs citoyens afin que l'épandage soit réglementé. Le gouvernement du Québec a modifié les lois municipales en décembre dernier afin de permettre aux municipalités de régir les périodes d'épandages pendant huit jours au cours de l'été, à raison de deux jours consécutifs.

2385

La MRC croit que régir l'épandage par voie réglementaire ne solutionnera pas les problèmes de cohabitation qui s'installent. Au contraire, cette solution contribuera plutôt à camper chacun de leur côté les agriculteurs et les non-agriculteurs. Cette situation a été vécue dans une municipalité de la Nouvelle-Beauce récemment et ladite municipalité a dû retirer son projet de règlement. Le conseil croit que l'utilisation immédiate de meilleures pratiques d'épandage contribuera à diminuer la tension qui s'installe.

2390

À cet effet, une entente a été conclue entre l'Association des producteurs de porcs de la Beauce et la ville de Sainte-Marie pour la saison estivale 2003. Tous les producteurs agricoles qui procéderont à l'épandage de fumiers liquides dans le rang Saint-Étienne Nord utiliseront les rampes basses et coordonneront leurs activités afin que celles-ci soient limitées dans le temps. Cette nouvelle façon de faire devrait réduire de 50 % les inconvénients reliés aux odeurs.

2395

Si cette expérience est concluante, le conseil espère pouvoir convaincre les autres municipalités d'avoir recours à ces pratiques de concertation entre parties plutôt que par l'adoption de règlements.

2400

Le déboisement comme solution à la gestion des surplus de fumiers. Devant la rareté des terres disponibles et en l'absence de technologies éprouvées pour le traitement des fumiers, les agriculteurs ont entrepris de couper les boisés de ferme. Certains diront qu'il y a suffisamment de forêts dans le milieu, mais j'affirme que tel n'est pas le cas dans toutes les municipalités et puis vous pouvez voir aussi, on a une carte de la couverture forestière qui a été déposée avec le mémoire.

2405

À la demande de citoyens, dont plusieurs producteurs agricoles, la MRC a élaboré une réglementation qui vise non pas à interdire la coupe forestière aux fins de mise en culture, mais plutôt à gérer ces opérations dépendamment du milieu.

2410

Cette réglementation a été préparée en collaboration avec les représentants de l'UPA, de la Fédération des producteurs de bois de la Beauce, de clubs-conseils en agroenvironnement. Elle est en vigueur depuis le mois de novembre 1999 et nous pensions qu'elle était de plus en plus acceptée par le milieu. À notre surprise, nous constatons une pression grandissante du milieu agricole afin de diminuer la portée de la réglementation.

2415



2420 Le boisé de ferme a de multiples rôles et il y a un intérêt certain d'en assurer sa protection. Que l'on pense aux dimensions économique, agronomique et par la beauté des paysages ruraux.

2425 La coupe totale de la forêt de la Nouvelle-Beauce ne permettrait pas de disposer des surplus de fumiers. Bien sûr, il faut en arriver à un équilibre dans la gestion des fumiers et les solutions ne sont pas nombreuses. Nous croyons qu'il est de plus en plus urgent que les technologies de traitement prennent la relève.

2430 L'impact économique de la production et de la transformation des produits agricoles en Nouvelle-Beauce et dans sa région immédiate.

2435 Vous dire l'importance économique de cette activité, venant de ma part, pourrait paraître un peu subjectif. Je suis agriculteur, ma famille y consacre ses énergies. C'est ma vie et celle de beaucoup de mes concitoyens. J'ai quelques chiffres à vous présenter. C'est un portrait statistique provenant en grande partie des bureaux de renseignements agricoles et des entreprises qui oeuvrent dans ce secteur.

2440 Permettez simplement de vous mentionner que, selon ma connaissance et mon expérience, les chiffres, malgré leur importance, sous-estiment la valeur économique de cette activité dans notre région.

2445 Le territoire de la Nouvelle-Beauce concentre la plus forte proportion d'activités agricoles de l'ensemble de la région Chaudière-Appalaches. Elle génère plus du quart des revenus agricoles bruts de la région et son capital agricole correspond à près du cinquième de celui de la région. Avec un revenu total à la ferme de 240 M \$ en 1997, la Nouvelle-Beauce se classe au premier rang dans la région. De plus, l'inventaire de ses exploitations représente 12 % de l'ensemble des exploitations de la région.

2450 Les fermes occupent 64 % de la superficie totale de la MRC. Elles totalisent donc un peu plus de 51 000 hectares, dont 37 000 en culture, et supportent plus de 128 000 unités animales. Bien que la propriété agricole ait diminué depuis 1981, la superficie cultivée a au contraire connu un accroissement. À l'image du portrait agricole de la région Chaudière-Appalaches, la production porcine constitue le fer de lance de l'agriculture en Nouvelle-Beauce.

2455 La MRC concentre plus de 35 % du cheptel porcin de toute la région, elle compte pour 11 % de la production québécoise.

2460 Une dernière statistique vient renforcer cette notion de densité : 63 % des unités animales sont concentrées dans trois territoires municipaux, ceux de Saint-Bernard à 33 %, de Saint-Isidore 15 % et de Saint-Elzéar 15 %.

Avec 12,7 %, 1700 emplois, de l'emploi total en 2001, le secteur primaire agriculture procure trois fois plus d'emplois en Nouvelle-Beauce, toute proportion gardée, que dans l'ensemble du Québec avec 3,9 %.

2465

Quant au secteur secondaire, la Nouvelle-Beauce compte aujourd'hui plus de 161 entreprises manufacturières qui génèrent environ 37 % des emplois sur le territoire, ce qui veut dire 7000. En relation avec le secteur agricole, l'industrie agroalimentaire, secteur aliments et boissons, procure à elle seule près de 40 %, ce qui signifie 2 800, de tous les emplois manufacturiers du territoire. Elle est présente principalement dans les produits de boulangerie, pâtisserie, confiserie, d'abattage et conditionnement des viandes de porc principalement et des aliments pour animaux.

2470

2475

Rappelons que seize (16) entreprises dont les plus connues, Breton, Brochu, Olymel, Sapputo, Unicoop et les autres ont transformé à elles seules en 2001 près de 62 % de la valeur totale de la production manufacturière de la Nouvelle-Beauce, soit près de 1 milliard de dollars.

2480

Je m'en voudrais de passer sous silence tout le travail de recherche et développement nécessaire tant au développement de cette activité économique que dans la recherche de solutions aux problèmes qui y sont associés. Je ne peux quantifier en dollars et en personnes les efforts consentis. Toutefois, ces investissements sont essentiels pour la poursuite de la croissance de l'agriculture sur notre territoire.

2485

On dit que le dynamisme entraîne le dynamisme. Les efforts et les investissements consentis se doivent d'être sécurisés. On doit croire et pouvoir penser qu'il y a un avenir en agriculture, dans la production porcine également sur notre territoire.

2490

En guise de conclusion, on constate que l'industrie porcine est importante en Nouvelle-Beauce, mais qu'elle est aussi la cause de bien des désagréments, comme possiblement plusieurs autres industries. La population en général est de plus en plus sensibilisée à la protection de son environnement.

2495

Les derniers événements comme Walkerton, la qualité de l'eau, la rareté de l'eau potable, les odeurs, le déboisement massif ont certes contribué à cette sensibilisation. Nous constatons également que les travailleurs de l'industrie porcine font des efforts pour rendre plus convivial leur métier avec leur environnement.

2500

Compte tenu de ces éléments et en prenant en compte l'importance de l'industrie porcine et de ses impacts, il importe de : mieux connaître l'ampleur du problème et ses effets véritables sur la santé et la qualité de vie des citoyens; de développer au lieu de réglementer, une véritable concertation entre les intervenants par des moyens de sensibilisation bipartites; prioriser le développement et le financement de technologies de traitement de lisiers afin de les rendre disponibles rapidement; informer les citoyens de la Nouvelle-Beauce sur la situation économique et environnementale reliée à cette activité.

2505

Ça complète. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2510 Alors merci, monsieur Lehoux.

Comme j'ai la même question que monsieur Dumais, je vais lui céder la parole.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2515

Merci Madame la Présidente. Je pensais que vous alliez dire «je vais la poser», mais...

2520

Alors, c'est à propos du déboisement. Vous dites que la MRC avait élaboré une réglementation et vous précisez non pas pour interdire la coupe forestière aux fins de mise en culture, mais plutôt pour gérer ses opérations, et vous précisez «dépendamment du milieu». Et à la page suivante, nous constatons au haut de la page une «pression grandissante du milieu agricole afin de diminuer la portée de la réglementation». Pourriez-vous nous expliquer en quelques mots en quoi consistait la réglementation et comment elle est remise en cause, sous quel angle, sous... quel volet de la réglementation est remis en cause et de quelle manière par le milieu agricole?

2525

**M. RICHARD LEHOUX :**

2530

Pour les aspects peut-être un peu plus techniques, je demanderais à monsieur Lévesque, là, de répondre.

**M. GASTON LÉVESQUE :**

2535

En fait, la réglementation, il est permis d'effectuer des coupes forestières pour la mise en culture, à l'exception de certains peuplements forestiers de feuillus, composés d'érablières, pures ou mélangées.

2540

Ces peuplements-là, on les retrouve principalement dans les municipalités localisées dans les Basses terres du St-Laurent et c'est également le secteur où il y a le plus de pressions pour procéder à des coupes pour la mise en culture.

2545

Donc, lorsqu'on dit qu'on sent que... bien, peut-être avec les plans de fertilisation et les demandes de superficie qui sont grandissantes, la réglementation, je pense que les gens se rendent compte que dans ces municipalités-là, exemple St-Isidore, St-Bernard, Scott et Ste-Hénédine, la majorité des boisés qui restent, si vous référez à la carte, vous constaterez qu'il n'y en a plus beaucoup, à peu près 20 % de la superficie de la municipalité, les boisés sont principalement constitués de peuplements où la coupe est interdite. Donc, ce qui est demandé au conseil de la MRC c'est de soustraire des types de peuplement d'érablières actuellement pour pouvoir procéder à ces coupes-là.

2550

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

2555 Mais est-ce que les érablières ne sont pas protégées par la Commission de protection du territoire agricole?

**M. GASTON LÉVESQUE :**

2560 Oui, dans la Loi sur la protection du territoire des activités agricoles il y a des érablières, mais nous, il y a un type d'érablière, là, notre document de référence c'est les cartes d'inventaire forestier du ministère des Ressources naturelles, et les peuplements érablière rouge à tendance résineuse ne sont pas protégés par cette loi-là, et ça fait partie, je dirais, peut-être de la majorité du peuplement forestier qui reste dans ces municipalités-là et sont... ils font partie des  
2565 peuplements où c'est interdit de déboiser chez nous.

Il n'y a pas... ce n'est pas la même interdiction que la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, là, lorsqu'on a décidé... lorsqu'il a été décidé de comprendre ce peuplement-là, c'est parce qu'il était important dans les boisés qui restaient dans les  
2570 municipalités.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

2575

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui, en bas de la page 7, vous dites :

2580 «Les fermes occupent 64 % de la superficie totale de la MRC, elles totalisent dont un peu plus de 51 000 hectares, dont 37 000 hectares en culture et supportent 128 000 unités animales.»

Est-ce que je dois comprendre que l'ensemble de votre MRC a un taux d'unités animales  
2585 à l'hectare entre 3 et... 3 ½ et 4, là, est-ce que c'est bien ça, là, qui est exprimé? 128 00 sur 37 000. Ou 51 000, ça donnerait 2 ½ à ce moment-là.

**M. RICHARD LEHOUX :**

2590 Oui, je pense que ça se situe plus autour de 2.6, 2.7 actuellement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui?

2595

**M. RICHARD LEHOUX :**

Oui.

2600 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Sur 51 000. Oui.

2605 **M. GASTON LÉVESQUE :**

En fait, il ne faut pas en faire un calcul mathématique, là, quand on voit qu'on a 11 municipalités, là. Un peu plus loin dans le document on mentionne que principalement dans les municipalités de St-Isidore, St-Bernard et St-Elzéar, l'essentiel de la production animale est dans ces municipalités-là.

2610

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Mais ça veut dire que dans ces municipalités-là, là, vraiment on a un taux de densité animale très grand?

2615

**M. GASTON LÉVESQUE :**

Oui, c'est très grand. Si on prend, par exemple, par rapport à Frampton, qui est une municipalité très grande en superficie, où il y en a pratiquement pas, bien c'est ça, c'est réparti, en fait, sur deux municipalités et demie, parce que lorsqu'on parle de St-Elzéar, ce n'est pas l'ensemble de la municipalité, c'est juste la moitié de la municipalité également. Donc, c'est très concentré dans ces trois-là.

2620

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2625

O.K. Et à ça, à cette situation-là vous dites l'urgence de développer des traitements technologiques des fumiers.

**M. RICHARD LEHOUX :**

2630

Effectivement, de là l'importance du développement des nouvelles technologies, je peux juste vous mentionner qu'actuellement sur le territoire de la Nouvelle-Beauce il y a au moins deux projets, là, de traitement qui sont en phase, là, de... à sa deuxième et troisième année, là, d'implantation. Ça va bien de ce côté-là, mais je pense qu'il faut continuer, là, à approfondir cet aspect-là pour en arriver, là, le plus rapidement possible à trouver des traitements, là, qui vont être aussi, là, adaptables à chacune des entreprises.

2635

Je pense qu'il y a cet aspect-là aussi qui est important, parce que dans les projets qui sont en cours, ça ne veut pas nécessairement dire que c'est des techniques qui vont être adaptables à l'ensemble des entreprises du secteur aussi.

2640

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

2645

**M. ÉRIC OLIVIER :**

Excusez, juste pour ajouter...

2650

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui?

2655

**M. ÉRIC OLIVIER :**

2660

... au niveau de la densité. En fait, quand on regarde le bilan phosphore, il peut y avoir une certaine relation, en fait, puis on regarde justement pour les municipalités qu'on identifie, à savoir St-Bernard, St-Elzéar, et St-Isidore, en fait, à St-Bernard, on a des surplus de 219 kilos à l'hectare, St-Elzéar 108, presque 109, et St-Isidore... bon, St-Isidore c'est un peu moins, 39, mais en fait, c'est... alors qu'à Frampton, on retrouve autour de 50 kilos à l'hectare, donc on voit quand même, là, qu'il y a une relation entre la densité des animaux qu'on retrouve puis le bilan phosphore.

2665

Donc, c'est dans la plaine du St-Laurent, et principalement dans ces trois municipalités-là qu'on va retrouver les animaux.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

2670

Vous avez aussi Ste-Marguerite qui semble assez...

**M. ÉRIC OLIVIER :**

Assez important aussi.

2675

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Assez important aussi, hein.

2680

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Vous semblez avoir beaucoup d'informations et dans d'autres MRC on nous a parlé de difficultés énormes qu'ils avaient d'obtenir l'information, soit au niveau de l'agriculture, soit au niveau de l'environnement, pour préparer des plans pour l'utilisation de leur territoire. Alors, est-ce qu'il y a quelque chose de particulier ici ou si vous avez rencontré les mêmes difficultés?

2685

**M. RICHARD LEHOUX :**

C'est probablement une des raisons aussi, là, qu'on a plus d'informations actuellement, c'est que faisant moi-même partie du comité multipartite qui vous a fait une présentation tantôt,

2690 c'est certain qu'on a plus, là, la possibilité d'être en relation avec l'information qui circule, autant au niveau des ministères, soit de l'Environnement ou de l'Agriculture.

C'est certain que de cet aspect-là, c'est peut-être un avantage, là, qu'on a actuellement, là, d'être sur le comité multipartite et je trouvais important que la MRC de la Nouvelle-Beauce soit sur ce comité-là parce qu'étant dans MRC la plus ciblée, là, dans tout Chaudière-Appalaches au niveau des surplus de fumier, c'est important qu'on soit là et puis effectivement, ça nous donne accès, là, à certaines données, là, que peut-être d'autres MRC n'ont pas actuellement, là.

**M. GASTON LÉVESQUE :**

2700 Peut-être pour rajouter, monsieur Lehoux disait dans la présentation qu'on est actuellement en consultation publique sur le schéma d'aménagement révisé et le schéma d'aménagement parle abondamment de la production agricole, de l'importance que ça a dans notre milieu et, de toute façon, vous pouvez le voir par les sujets qu'on aborde dans le mémoire. Et pour avoir les orientations en termes d'agriculture qu'il y a dans le schéma d'aménagement, bien c'est sûr qu'il a fallu aller à la cueillette d'informations et ça fait plusieurs années qu'on travaille en très bonne collaboration aussi avec l'UPA qui nous alimente, là, à ce niveau-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

2710 Alors, nous vous remercions d'avoir partagé avec nous vos connaissances et votre opinion sur cette question. Merci.

**M. RICHARD LEHOUX :**

2715 Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

2720 J'invite maintenant la municipalité St-Adrien d'Irlande. Alors nous accueillons monsieur Benoit Gravel. Bonsoir.

**M. BENOIT GRAVEL :**

2725 Bonsoir. Donc, merci de nous recevoir. Bonjour Madame la Présidente. Bonjour Messieurs les commissaires.

Nous voulons ici présenter l'étude d'impact environnemental sur l'implantation des porcheries sur le territoire de... – vous vouliez être présentée, je crois.

2730 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2735 **M. JULIEN LAMBERT :**

Bonsoir, Madame la Présidente, je suis Julien Lambert, le maire de la municipalité de St-Adrien.

2740 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir monsieur Lambert.

2745

**M. GERMAIN GRÉGOIRE :**

2750 Madame la Présidente, Messieurs les Commissaires, je suis Germain Grégoire, conseiller municipal à St-Adrien d'Irlande.

**LA PRÉSIDENTE :**

2755 Bonsoir.

**M. BENOIT GRAVEL :**

2760 Donc, on veut ici vous présenter l'étude d'impact environnemental qui a été faite dans la mesure où on pense que cette étude-là pourrait vous aider dans un cadre d'étude de cas où vous pourriez en tirer peut-être certaines idées ou en tout cas, certaines conclusions. Donc, je vais passer.

2765 Bon, le plan de la présentation. Premièrement, on veut vous signaler c'est où St-Adrien d'Irlande, donc une localisation géographique va être faite, suivie d'une description des caractères... de la caractéristique physique du territoire. Ensuite, les antécédents d'impacts environnementaux qu'il y a eu à St-Adrien d'Irlande. On va aussi bien sûr parler du classement en surplus d'épandage, de la description des impacts du lisier de porc ainsi que les impacts des futures porcheries, bon, les conclusions, recommandations et ensuite, une période de questions.

2770

La location géographique. St-Adrien d'Irlande est à peu près... juste ici, dans la MRC de l'Amiante. Je ne sais pas si vous pouvez voir le petit point vert, là, donc c'est une très petite municipalité qui est à proximité de Thetford-Mines, si on peut vous aider à vous localiser.

2775 Donc, les caractéristiques physiques, premièrement la topographie. On parle d'une municipalité qui se situe entre 400 et 670 mètres d'altitude. Donc, sur les flancs du Mont St-Adrien, on remarque qu'il y a des pentes qui sont quand même assez fortes. On a une rivière qui est quand même assez fortement encaissée, ainsi que des cours d'eau faiblement encaissés. Et



2780 ce qu'il faut retenir, c'est que c'est un relief qui est accidenté, qui se compare beaucoup à celui qu'on a en Estrie, là, dans la partie des Appalaches.

2785 Les caractéristiques physiques, la géologie, la première partie, il s'agit d'un schiste non différencié, donc un schiste, c'est un substratum rocheux, donc la roche qui est en petites couches, là, et puis bon, c'est à peu près ça.

2790 Ensuite, il y a une présence d'un anticlinal qui passe, donc qui forme le Mont St-Adrien et plusieurs monts, une petite chaîne, si on voudrait dire, de montagnes, un anticlinal c'est un plissement qu'il y a eu dans la roche, donc qui fait une série de montagnes en ligne, là, ce qui fait que vous allez avoir un schiste qui va être assez fracturé. Il va y avoir beaucoup de fissures qui va laisser passer l'eau.

2795 Ensuite, par-dessus l'enrochement, on a les dépôts meubles, donc la géomorphologie. On parle ici de 82 % de till, donc le till est un matériau qui est faiblement perméable, qui a été déposé par les glaciers. Ensuite, vous avez à peu près 15 % du territoire qui est recouvert de till sur roc, donc c'est un placage de till de moins d'un mètre d'épaisseur sur le roc.

2800 Ensuite, vous avez ce qu'on appelle du fluvioglaciaire qui a été déposé par les écoulements des glaciers, donc qui va avoir une bonne perméabilité parce qu'il va y avoir beaucoup de sable et de gravier à l'intérieur.

Et ensuite, vous avez du fluvial, qui va être faiblement perméable parce qu'il va y avoir quand même beaucoup de particules fines à l'intérieur.

2805 Les caractéristiques physiques, la pédologie qui, bon, découle directement de la géomorphologie, donc c'est des sols qui... vous avez trois types de sols, les sols issus de formation meuble glaciaire. Donc les sols issus des formations meubles juxtaglaciaires et, bon, fluvial. Donc ici ils vont avoir à peu près les mêmes propriétés en fait de la perméabilité.

2810 Les caractéristiques physiques, l'hydrographie. Bon, St-Adrien d'Irlande est entièrement situé dans le bassin versant de la rivière Bécancour et compte 9 sous-bassins qui sont représentés ici et dont vous avez à peu près la moitié, là, vous en avez 2 qui coulent vers un ruisseau en haut et puis tous les autres vont aller vers la Bécancour directement en bas.

2815 Ensuite, les caractéristiques physiques de l'occupation du sol – pardon, j'en ai passé un, désolé.

2820 L'hydrogéologie, comme je vous l'ai dit tantôt, les sols sont généralement peu perméables et vous avez un substratum rocheux qui est faiblement perméable, mais à cause de l'anticlinal, la présence de l'anticlinal et du plissement, il y a eu beaucoup de fractures de fissures qui ont augmenté, qui vont plus facilement laisser passer l'eau à travers le substratum rocheux pour alimenter la nappe phréatique.

2825

L'occupation du sol, elle, bon 49 % du territoire est composé d'un milieu forestier et 51 % du territoire est agricole. De ça, vous avez une petite, toute petite superficie urbaine qui se situe environ là sur la carte.

2830

Ce qui est important à retenir, c'est les antécédents d'impacts environnementaux à St-Adrien. Premièrement, le 4 juin 79 il y a eu le Règlement 193 qui a été adopté par la municipalité pour faire l'acquisition du terrain où sont les puits, selon la recommandation du ministère de l'Environnement de l'époque, en cas où il y ait contamination puisque ce sont des terrains qui sont en milieu agricole.

2835

Ensuite, au courant du milieu des années 90, il y a eu un abandon des procédures d'expropriation des terrains, donc ça ne s'est jamais fait.

2840

Le 18 août 2000, il y a un avis formel du ministère de l'Environnement qui est établi pour résoudre le problème de contamination des puits. Donc, il y a un avis de faire bouillir l'eau qui est émis à ce moment-là.

2845

Ensuite, au mois d'avril 2001, il y a un second avis du ministère de l'Environnement aux consultants qui s'occupent de mettre en place un système de traitement de l'eau, parce que ça va être obligatoire dans leur cas, de mettre des périmètres de protection des puits de 30 mètres alentour, le standard, là, selon la norme, ce qui n'est toujours pas fait, et puis il y a des recommandations de faire l'acquisition de terrains pour éliminer les sources de pollution, qui est carrément dite dans la lettre «agricole».

2850

Donc, de faire l'acquisition du terrain pour empêcher l'épandage sur ce terrain-là.

Les coûts des travaux ont été de 360 000 \$ pour faire l'installation d'un système de traitement de l'eau et là, on parle d'environ 60 résidents, une trentaine de maisons qui sont desservies par l'aqueduc ici. Donc, ça donne un pro rata assez important, même très très important.

2855

Donc, St-Adrien d'Irlande est aux prises avec un problème de contamination de sa nappe phréatique dû à la pollution agricole depuis plus de 20 ans. Je crois qu'il y a vraiment une responsabilité partagée entre le ministère de l'Environnement et un petit peu les... un peu la municipalité en tant que telle, mais ici je veux insister sur le fait que le ministère de l'Environnement sont supposés être les... pas supposés, mais sont les spécialistes du domaine et qui, souvent, bon, ça peut paraître utopique de dire que l'agriculture, surtout dans ces années-là, était pour polluer la nappe phréatique, donc c'est vraiment... ça aurait été vraiment au ministère de l'Environnement de pousser un petit peu plus dans cette optique-là.

2860

2865

Le classement en surplus d'épandage de Chaudière-Appalaches, je pense que tout le monde le sait, est un petit peu élevé, mais si on va à St-Adrien d'Irlande proprement dit, bon, St-Adrien d'Irlande est une des 78 municipalités de Chaudière-Appalaches qui est considérée comme une zone d'activités limitées et puis la concentration en P, bon, varie entre 151 et 200

kilogrammes à l'hectare, donc on peut dire que ce sont des sols qui sont relativement assez riches aussi.

2870 L'impact du lisier de porc. Bon, premièrement sur l'environnement, je veux passer très vite, vous en avez vu plusieurs qui vous ont dit les impacts, donc surfertilisation du sol qui arrive souvent. Le lisier va augmenter la teneur en eau du sol, ce qui va augmenter le ruissellement et l'érosion et diminuer l'infiltration par le même coup, donc qui est un cercle et qui va augmenter ici l'érosion et le ruissellement. Il faut comprendre que St-Adrien d'Irlande est quand même assez  
2875 en pente, là, comme vous avez vu sur la carte.

Donc, ça devient important, surtout qu'ils ont des longueurs de pente importantes aussi étant donné qu'ils ont dans les Appalaches.

2880 Donc, c'est les parties vraiment importantes, en plus de la déforestation qui pourrait arriver, là, dans le cadre de l'application des PAEF où on a besoin de plus de superficie pour épandre.

2885 Ensuite, bon, sur la santé publique aussi il y a eu plusieurs rapports qui ont été émis là-dessus. La pollution de la nappe phréatique va avoir des effets tout comme la pollution de l'eau de surface, ainsi que la pollution de l'air par les odeurs.

2890 La localisation des futures porcheries. Il y a deux porcheries qui veulent s'implanter à St-Adrien d'Irlande, premièrement sur le Rang 10, la photo du haut, et il y aurait 2360 truies puis 20 verrats, et puis sur la porcherie du Rang 7 – juste pour vous aider peut-être, le petit en haut ici c'est le Rang 10 et le plus en bas ici c'est le Rang 7 – donc, sur le Rang 7 il y aurait 1200 truies dans la porcherie.

2895 Les impacts des futures porcheries, un tableau rapide, là, juste de façon assez simple. Bon, la porcherie du Rang 7, premièrement, il y a un risque élevé pour l'eau de surface, c'est la proximité d'un cours d'eau et d'une zone d'exfiltration dont vous avez le schéma dans le mémoire de ce qu'est une zone d'exfiltration. Et puis il y a un impact très fort sur le surplus d'épandage. Ça nécessiterait, là, quelque chose comme pas loin de 900 hectares de plus pour épandre.

2900 Et puis vous avez, bon, un impact important sur l'odeur, dû à sa localisation, on va le voir un petit peu plus tard.

2905 Et puis vous avez risque d'impact sur les puits de Thetford-Mines est de Black Lake puisque Black Lake puise présentement son eau dans le petit lac qu'on avait en bas tantôt et puis, bon, ça fait partie du même bassin versant et Thetford-Mines cherche présentement à obtenir de l'eau de cet endroit-là aussi. Donc, il y a un risque pour la nappe phréatique direct.

2910 Ensuite, la porcherie du Rang 10, il y a plus de risques pour l'eau de surface étant donné qu'elle est beaucoup plus haute que les cours d'eau et elle est assez loin aussi.

Il y a un impact qui est plus fort, par contre, sur le surplus d'épandage puisque, bon, il y a beaucoup plus de porcs dans la porcherie, ce qui fait qu'il y a plus de lisier, et cetera.

2915 Et puis, bon, il y a un faible impact sur l'odeur, là, en fonction de la direction des vents, il n'y a à peu près pas d'impact.

De cette étude-là, on a défini 4 types de zones qui sont à risque.

2920 Premièrement, les sols qui ont moins de un mètre, donc spécialement les till sur roc, qui correspondent surtout aux sommets, on pourrait dire aux sommets de la chaîne... bon, des montagnes de ces endroits-là.

2925 Ensuite, les sols issus des formations meubles fluvioglaciales qui sont perméables et à proximité des cours d'eau. C'est important ici, ce n'est pas partout, mais c'est ceux qui sont à proximité des cours d'eau où il y a risque de contamination directe, là, dans la zone d'exfiltration.

Et puis les zones en amont des puits de la municipalité bien sûr.

2930 Et les pentes qui vont être supérieures à 17 % pour l'épandage du lisier, là, proprement dit.

2935 Production de déjection animale par rapport aux superficies épandables. Vous avez un tableau ici, je tiens à dire que, bon, c'est une approximation ici les chiffres, là, étant donné qu'on n'a pas accès aux chiffres réels des PAEF des sols et tout ça.

2940 Donc, bon, pour l'agriculture, si on commence 2700, c'est ce qui est présentement, selon les cartes qu'on avait, 2700 c'est... bon, ça comprend l'ensemble du territoire qui est dit agricole. De ça, il faut nécessairement enlever ce qui n'est pas fait, là, mais qu'il faudrait, c'est les bâtiments de ferme, les maisons, tout ce qui est servitudes et, bon, pour la route et les fossés et cetera, qui n'est pas dans le fond épandable, mais qui est compris dans le 2700.

2945 Ensuite, si on va juste un petit peu plus loin, à la case correspondant au 1, à 2245, le 1 correspondant aux pentes qui sont inférieures. Si on enlève toute la partie dont les pentes sont inférieures à 17 % et les autres zones à risque qu'on a mentionnées tantôt.

De ça, si on passe juste au tableau, on peut passer rapidement, là, mais...

2950 La production actuellement, bon, disons sur le territoire, est de deux mille neuf cent... en moyenne de 2906 kilogrammes de phosphore et, bon, on peut... on peut en épandre, bon, on avait besoin, pardon, de 2900 hectares pour épandre ce qui est produit actuellement et vous voyez que même si on prend tout en considération on en a 2700 de disponibles.

2955 Bon, si on ajoute des porcheries, nécessairement ça va augmenter, là, on voit les écarts ici. Comme je disais, ce qui est important de retenir c'est un petit peu la marge, là, où le 2900 prouve qu'on est effectivement en surplus.

Pour ce qui est des odeurs, la plus grande flèche ici correspond sur le schéma, correspond à la direction des vents, la plus fréquente et, bon, elle est proportionnelle ici, là, vous avez 50 % dans un sens, 15 dans un autre et 15 dans l'autre, c'est proportionnel.

2960

Donc, ce qu'il faut peut être voir ici, c'est que la porcherie du Rang 7, qui est ici, si on suit la ligne, on tombe directement ou à peu près avec le village. Il faut comprendre que ça monte un petit peu, donc les vents pourraient être portés à tourner, si vous regardez la photo, la porcherie devrait être à peu près ici et le village, vous le voyez, est ici.

2965

Ce n'est malheureusement pas très clair, là, mais c'est ici et le vent devrait s'en aller comme ça.

Donc, en conclusion, ce qu'on a réussi à faire c'est d'identifier 4 types de zones qui sont à risque à St-Adrien d'Irlande, qu'il y a des impacts importants pour la porcherie du Rang 7. On a prouvé que la municipalité est actuellement en surplus d'épandage, que le surplus de déjections animales serait encore plus important avec l'implantation de deux porcheries, que l'implantation de porcheries serait égale à un impact important sur l'environnement et que l'implantation de porcheries va à l'encontre du développement durable dans le cas de St-Adrien d'Irlande spécifiquement ici.

2970

2975

Les recommandations.

Bon, dans le cadre de cette étude-là, il y a eu des recommandations qui ont été émises directement à la municipalité de St-Adrien d'Irlande, on peut y jeter un coup d'œil rapidement. Elles vont se répéter un petit peu dans celles qu'on a faites spécifiquement pour vous, mais disons que celles qui pourraient peut-être être différentes seraient les dernières, là : favoriser le travail réduit du sol qui devrait s'appliquer aussi partout, mais récompenser les producteurs agricoles verts, donc on a demandé à la municipalité d'encourager ces producteurs à devenir des producteurs qui vont faire attention à l'environnement et ainsi de faire une incitation de plus, donner un incitatif.

2980

2985

Les recommandations spécifiques pour le Bureau seraient d'interdire, premièrement, interdire l'implantation de productions animales sur les municipalités en surplus d'épandage, sauf si elles traitent leurs déjections animales de façon à produire des engrais ou des granules ou du compost exportable. Donc, de faire un traitement complet du lisier ici.

2990

D'interdire l'épandage des déjections animales sur des pentes supérieures à 17 %; d'interdire l'épandage de lisier sur les pentes supérieures à 9 %; d'interdire l'épandage de déjections animales sur les dépôts perméables à proximité des cours d'eau, donc dans la zone d'exfiltration que je parlais tantôt; d'obliger les labours dans le sens des courbes de niveau pour les terrains à forte pente; d'orienter les rangs dans le sens des courbes de niveau pour les terrains à forte pente aussi; de couvrir les fosses, de favoriser le retour au fumier et puis de favoriser l'écoconditionnalité.

2995

3000

Merci. Des questions?

**LA PRÉSIDENTE :**

3005 Je vous remercie.

Qu'est-ce qui vous a incité à faire faire cette étude d'impact?

3010

**M. JULIEN LAMBERT :**

3015 C'est la crainte, c'est la crainte de polluer l'eau qui est puisée présentement par la ville de Thetford-Mines, secteur Black Lake, parce qu'on est le bassin versant, puis si on pollue la nappe phréatique puis ça descend dans les puits de la municipalité où puise l'eau potable, on a déjà eu des mises en demeure à cette... pour cette raison-là, donc c'est surtout cette crainte-là.

3020 C'est pour se sécuriser. C'est pour, aussi, sécuriser nos contribuables qui présentement emploient l'eau du village, qui est déjà polluée, qu'on est, si vous voulez, au pied du mur avec le ministère de l'Environnement.

3025 Le ministère de l'Environnement nous oblige à faire un traitement de l'eau qu'on dessert au village et c'est à des coûts énormes. Donc, on voudrait se protéger le plus possible via l'agriculture.

Ce n'est pas qu'on est contre l'agriculture, c'est très bien, chez nous l'agriculture c'est la plus grande industrie, mais il faut faire attention pour en faire une conservation viable pour tout le monde.

3030 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que ces craintes, c'est la municipalité d'abord qui les a eues ou si les citoyens vous ont alerté et vous ont demandé...

3035 **M. JULIEN LAMBERT :**

C'est venu...

**LA PRÉSIDENTE :**

3040

... de faire une étude, là, plus complète de la situation?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3045 C'est venu des citoyens, ça fait plusieurs années, puis là, la municipalité à un moment donné, bien on s'est assis, puis on a réfléchi comme il faut, puis on a dit : «Il faut faire quelque chose», et on en est venu à cette solution de commencer par une étude d'impact pour essayer de sécuriser l'avenir.

3050 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3055

Maintenant que vous avez l'étude d'impact, au niveau de ce que vous pouvez faire, c'est quoi exactement? Est-ce qu'il y a, au niveau de la MRC, un RCI ou quelque chose qui vous permet maintenant de zoner la production ou quelque chose?

3060 **M. JULIEN LAMBERT :**

Pas comme c'est là. Comme c'est là, via... il y a sûrement quelque chose, là, qu'on va tenter avec la MRC pour essayer de sécuriser les lieux.

3065

Comme là, voyez-vous, on a deux porcheries, là, qui sont en... si vous voulez, là, c'est des prévisions, là. On en a une, vous avez vu dans le rapport, que ce serait viable avec cette porcherie-là.

3070

L'autre porcherie, bien là, si on serait capable de, comme vous dites, faire un zonage pour sécuriser les ruissellements puis sécuriser les odeurs, avec la MRC, on va tenter de faire tout ce qui est faisable.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3075

Pour le moment il n'y a pas de RCI, il n'y a donc pas de possibilité de le faire?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3080

Pour l'instant... il y a toujours une possibilité de faire quelque chose. Il n'y a pas comme c'est là un comité, si vous voulez, le RCI, là, de parti là-dedans, là, mais ça va s'en venir.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3085

Monsieur Gravel a mentionné quelque chose qui m'a un petit peu fait sursauter, là, mais je voudrais savoir si c'est bien correct, c'est-à-dire qu'il a mentionné que l'information concernant les PAEF, elle ne peut pas être disponible, vous ne pouvez pas l'avoir, en ce sens que vous ne pouvez pas savoir, par exemple, où vont se faire les épandages ou quoi que ce soit?

**M. BENOIT GRAVEL :**

3090

Non, ce que je voulais dire c'est qu'on ne pouvait pas avoir les données de production de phosphore, là, exactes, là, et savoir qui était en surplus et qui ne l'était pas, étant donné que c'est les producteurs eux-mêmes qui payent le PAEF.

3095

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3100

Mais les informations sur, disons, les ententes d'épandage que les personnes auraient amenées, ça, vous les avez?

**M. BENOIT GRAVEL :**

3105

Ça, je ne les ai pas.

**M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

3110

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais.

3115

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci, Madame la Présidente.

3120

À la page 34 de votre mémoire, au paragraphe qui se termine avant le 7.3 «Odeurs», vous dites :

«Chaque porc élevé produit entre 2 et 5 mètres cubes de lisier par an.»

3125

Et presque tout ce que vous mentionnez dans votre rapport, vous citez des références, mais cette affirmation-là vous n'avez pas une référence et nous on entend dire généralement qu'un porc, c'est comme moins qu'un mètre cube de lisier ou peut-être même un peu moins, et même incluant les déjections de la truie est des porcelets, alors...

3130

**M. BENOIT GRAVEL :**

Par cœur, ça fait un certain temps que... ça fait au moins au-delà d'un mois et demi que c'est terminé, donc par cœur je ne pourrais pas vous dire.



3135 Sûrement que je pourrais vous trouver l'information, ça pourrait être transmis, mais oui, je l'ai pris certainement quelque part. S'il est là, c'est que je l'ai pris dans un des dossiers que j'ai trouvés.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

3140

O.K., si vous pouviez...

**M. BENOIT GRAVEL :**

3145

Oui.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... nous fournir ça. C'est parce que ça contredit assez radicalement ce qu'on a vu...

3150

**M. BENOIT GRAVEL :**

Oui, c'est...

3155

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

... jusqu'à maintenant à ce propos-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

3160

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3165

Je voudrais mentionner... votre situation m'intéresse un peu, là. Avez-vous fait, effectivement, les travaux de 360 000 \$ pour le traitement de l'eau?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3170

Oui. Oui, on a bâti une petite réserve puis on a installé un système de chloration pour traiter l'eau qu'on distribue. Là, il nous reste l'acquisition des terrains puis il nous reste à aménager les sources, parce qu'on est alimenté par des sources de surface puis on a 360 000 \$ d'investi là-dedans.

3175

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Pour 60 citoyens?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3180

Oui, c'est énorme.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3185

Ce qui représente 6000 \$ par citoyen?

**M. JULIEN LAMBERT :**

Oui.

3190

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et est-ce que l'eau vous... est-ce que es interdictions, l'avis de bouillir est encore en...

3195

**M. JULIEN LAMBERT :**

Oui. C'est encore...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3200

... en vigueur chez vous?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3205

... c'est encore en vigueur, tant et aussi longtemps que tous les travaux ne seront pas terminés. Ça veut dire l'aménagement des sources, l'acquisition des terrains, sécuriser les lieux par une clôture.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3210

Il y a combien de monde à St-Adrien d'Irlande?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3215

En tout, on est 269 dans la municipalité.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Les autres ont des puits individuels?

3220

**M. JULIEN LAMBERT :**

Oui.

3225 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Est-ce que vous avez des relevés sur les puits individuels, sur l'état des puits individuels?

3230

**M. JULIEN LAMBERT :**

Non, on n'a pas ça.

3235

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Et il n'y a pas d'organisation, le ministère de l'Environnement, le ministère de la Santé n'ont pas essayé d'inciter les gens à faire analyser l'eau de leur puits?

3240

**M. JULIEN LAMBERT :**

Oui, oui oui, il y a eu... on a reçu l'an dernier des feuillets, si vous voulez, des...

3245

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3250

... publicités du ministère de l'Environnement, même je pense qu'il y avait des tests qu'on pouvait faire de façon gratis...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3255

Oui?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3260

... pour le ministère de l'Environnement voulait connaître c'était quoi les... si l'eau était polluée dans les puits personnels. Il y a eu ça de fait, mais nous autres à la municipalité, là, on n'a pas eu de données, là, là-dessus.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3265

O.K. Et vos problèmes d'eau, c'est de quel type de contamination y a-t-il dans votre eau?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3270 C'est des coliformes, des coliformes fécaux, E.coli totaux c'est ça qu'on retrouve dans l'eau.

3275 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Avez-vous de l'information sur le niveau d'azote, par exemple?

3280 **M. JULIEN LAMBERT :**

Je ne me souviens pas de la...

**M. BENOIT GRAVEL :**

3285 Azote, par cœur...

**M. JULIEN LAMBERT :**

3290 On les a, mais je ne peux pas vous dire, là, par cœur, là...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Oui?

3295 **M. JULIEN LAMBERT :**

On a beaucoup de tests. Il y a toute une série de tests, là, qui ont été faits, là.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3300 Oui. J'imagine, hein?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3305 Ah oui, oui. C'est fait souvent à part de ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3310 Oui?

**M. JULIEN LAMBERT :**

On a des très très grandes exigences. On fait un bon suivi là-dessus, tant qu'on est capable.

3315

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3320

Votre étude d'impact, est-ce que vous l'avez rendue publique?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3325

Non.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Non?

3330

**M. JULIEN LAMBERT :**

Non.

3335

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Quand vous nous la donnez, vous la rendez publique?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3340

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3345

Avez-vous l'intention de la communiquer à vos concitoyens?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3350

Oui, oui. Bien oui, on a l'intention certain, c'est l'intention ferme de le faire, parce que c'est les citoyens qui ont participé à toute cette étude-là, finalement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

O.K., et...

3355

**M. JULIEN LAMBERT :**

Ça leur appartient.

3360

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3365

Et les promoteurs des deux projets, eux, est-ce que ce sont des gens de la place?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3370

Non, c'est des gens de l'extérieur, c'est des coopératives. Bien, il y en a une que je sais que c'est une coopérative; l'autre, là, je ne peux pas vous dire si c'est une coopérative ou un privé, là, mais c'est des gens de l'extérieur de la place.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3375

Et quand vous leur expliquez vos problèmes que vous avez, là, quelle est leur réponse?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3380

On n'a pas eu à... si vous voulez, de contacts, là, directs. C'est que les promoteurs ont... ils sont partis faire une demande d'autorisation au ministère de l'Environnement, mais le contact avec la municipalité, là, on n'a pas eu vraiment de... si vous voulez, de séance, là, pour discuter de part et d'autre, les impacts de la venue ou non.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3385

Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

3390

Ils ne vous ont pas approché pour vous demander un permis de construction?

**M. JULIEN LAMBERT :**

3395

Non.

**LA PRÉSIDENTE :**

Non?

3400

**M. JULIEN LAMBERT :**

Non.

3405

**LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Alors, on vous remercie beaucoup d'avoir partagé avec nous votre expérience.

3410

**M. BENOIT GRAVEL :**

Merci.

3415

**M. JULIEN LAMBERT :**

Merci.

3420

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3425

Heureusement que vous ne nous la vendez pas, hein!

**LA PRÉSIDENTE :**

3430

Alors, nous invitons maintenant le dernier participant de la soirée, il s'agit d'Agri-Marché incorporée et son porte-parole, monsieur Patrice Brochu.

Bonsoir.

3435

**M. PATRICE BROCHU :**

Bonsoir, Madame la Commissaire, bonsoir Messieurs les Commissaires.

3440

Je vous remercie de laisser Agri-Marché... laisser le soin de déposer un mémoire au BAPE.

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous êtes monsieur Montpetit?

3445

**M. PATRICE BROCHU :**

Oh, je vais me présenter, oui! Excusez. Patrice Brochu, vice-président exécutif et Jean-Claude Montpetit, directeur des ventes pour Agri-Marché.

3450

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir messieurs.

3455

**M. PATRICE BROCHU :**

Je vais commencer par le plan de la présentation.

3460

On va parler un petit peu de l'entreprise, l'intérêt dans le dossier, implication Agri-Marché en production, les compétitions entre modèles, notre implication dans le développement durable, les conditions dans le développement durable et la conclusion.

3465

Le Groupe Brochu, c'est une entreprise familiale qui est entièrement dans l'agroalimentaire, dans la province de Québec. On est une entreprise familiale à la troisième génération, dont je fais membre des 6 à la troisième génération. On emploie 2400 employés au Québec. On a deux divisions dans le Groupe Brochu, une division viande et une division agro.

3470

La division viande c'est deux abattoirs, Les Salaisons Brochu et les Viandes Ultra. Dans la transformation on a 6 usines au Québec et une en Ontario. Nos produits sont venus sous les marques Lafleur, Dliham, Excelham et Prince. On a aussi une division de mets préparés d'où le nom Martel.

3475

Cette division viande est gérée présentement par mon oncle qui est André Brochu avec ses trois enfants.

3480

Dans la deuxième section du Groupe Brochu on a le secteur agro, qui est Agri-Marché. Agri-Marché c'est l'alimentation animale, laitier, porcine et volaille. On a nos propres fermes porcines et avicoles, notre génétique porcine. On a trois meuneries au Québec, on emploie 275 personnes. On a une division de négociants en céréales, un centre de débordement et traitement. C'est mon père, Donald Brochu et mon frère et ma sœur qui s'occupent de cette division.

Je vais laisser la parole à Jean-Claude pour le...

3485

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Lorsqu'on parle de l'intérêt Agri-Marché dans le dossier, d'abord, comme Patrice a mentionné, les trois usines d'aliments d'Agri-Marché, ça constitue l'activité principale d'Agri-Marché, soit l'alimentation animale.

3490



Dans l'alimentation animale, le secteur porcin est majeur pour Agri-Marché dans le sens qu'il représente 60 % de nos ventes pour aliments... pour animaux, avec la particularité que 53 % de ces ventes-là, du secteur porcin, s'adresse à une clientèle indépendante.

3495 Le tiers est une clientèle de producteurs à forfait, finalement, la balance, 14 % de nos aliments porcins sont produits pour nos propres fermes, puis principalement concernant la génétique porcine.

3500 Concernant le moratoire, Agri-Marché considère qu'une prolongation du moratoire, ça aurait des conséquences, dans le sens que ce serait d'accepter la situation actuelle plutôt que d'encourager des solutions.

3505 Également, il y aurait un risque de déplacement d'investissement à l'extérieur du Québec; et finalement, un des effets fort possible serait la concentration d'entreprises dans le sens que la seule façon d'obtenir une croissance au Québec serait l'achat de compétiteurs.

Si on parle particulièrement de l'implication d'Agri-Marché dans la production, au Québec, il existe plusieurs modèles de production dont la forme intégration.

3510 L'intégration ça l'existe pour différentes raisons. Il peut y avoir des raisons économiques, dans le sens que les gens qui n'ont pas suffisamment de capital de risque. Il y a des raisons aussi de santé, dans le sens que... des gens qui ne sont pas à l'aise de vivre avec des risques de dérive sanitaire. On sait que les maladies dans l'industrie porcine peuvent avoir un impact majeur au niveau des revenus.

3515 Également, certaines personnes vont choisir l'intégration pour avoir un fournisseur fiable, un fournisseur stable au niveau de l'approvisionnement en porcelets.

3520 Également, en ce qui concerne l'environnement, principalement dans les régions non traditionnelles, souvent il y a peu d'expertise, donc les producteurs qui vont choisir de s'établir en production porcine vont préférer le modèle d'intégration. Puis, lorsqu'on parle de manque d'expertise, bien c'est principalement des gens que soit qu'ils étaient des producteurs laitiers, producteurs de céréales, qui possèdent des sols, mais par contre, encore là qui ont peu d'expertise dans la production porcine, donc ils vont opter pour le modèle intégration.

3525 Ce qu'on sait chez Agri-Marché, c'est que les producteurs qui sont des bons gestionnaires, ils vont performer, puis ils vont pouvoir aussi respecter l'environnement, peu importe le modèle de façon de produire qu'ils vont avoir choisi.

3530 Un autre point à considérer dans l'implication d'Agri-Marché dans la production, c'est qu'il y a un point majeur, c'est que pour être un fournisseur d'envergure au Québec dans l'alimentation porcine, ça implique de gérer un réseau de porcelets, dans le sens que plusieurs producteurs indépendants sont naisseurs finisseurs, mais ont également des surplus de porcelets, donc vont travailler avec un fournisseur qui est en mesure de gérer ces surplus-là.

3535

Le réseau Agri-Marché en particulier est constitué, au niveau des maternités, à 90 % des clients qui sont à leur compte complètement, c'est-à-dire qu'ils sont payés selon le prix du marché dans un regroupement qui est géré par Agri-Marché, selon les spécifications propres à notre entreprise.

3540

Au niveau des pouponnières, notre entreprise possède seulement qu'une ferme en propriété au niveau de la pouponnière, c'est une ferme qui nous sert pour faire des tests, faire de la recherche sur nos aliments, les autres fermes sont propriété de clients qui ont des ententes contractuelles avec notre entreprise.

3545

Pour la partie engraissement, dans notre réseau porcin Agri-Marché, 38 % de nos porcs à l'engraissement sont vendus à des clients qui sont indépendants, qui sont à leur compte, puis la différence, 62 % est sous forme d'entente, contrat avec des clients.

3550

L'objectif d'Agri-Marché dans notre entreprise, c'est d'augmenter nos ventes d'aliments pour animaux, augmenter nos parts de marché en production porcine au Québec, puis ça, indépendamment du choix que le producteur va faire concernant le modèle de production.

3555

Pour ce qui concerne le réseau Agri-Marché, nos éleveurs qui sont à contrat chez nous, on dit ils sont réellement propriétaires de leur bâtisse et de leurs équipements, c'est que pour l'entreprise comme telle, on ne fait pas d'investissements dans les bâtisses et les équipements, c'est le propriétaire qui doit pouvoir financer cette partie-là de son implication financière, c'est ce qu'on lui demande comme condition, de travailler avec des institutions autres que chez nous pour financer.

3560

Donc, ces gens-là ont un pouvoir de négociations qui est réel.

3565

Également, on leur offre la possibilité de racheter l'inventaire et puis dans ce sens-là, même on va leur offrir de financer cet inventaire-là à un tarif qui est compétitif.

3570

On aide également financièrement des jeunes pour de la relève, mais on le fait dans des limites qui sont très réalistes, dans le sens qu'on demande à ces gens-là d'être impliqués financièrement d'eux autres même vraiment, que l'argent vienne d'eux autres, et puis s'ils ont besoin d'un support supplémentaire, on est prêts à faire une contribution, mais très limitée, qui va leur permettre rapidement d'être autonomes, d'être indépendants, de sorte que les objectifs qu'ils ont, il faut qu'ils soient réalisables, il faut qu'on y croie et, à cette condition-là, on va embarquer avec eux autres.

3575

Au cours des années, il y a une grande quantité de fermes qui ont appartenu à la compagnie chez nous et puis qui ont été vendues à des producteurs, souvent même c'était des employés de ces fermes-là qui désiraient s'établir en production porcine, puis aujourd'hui c'est des excellents clients dans notre organisation.

3580 Au niveau compétition entre les modèles de production, on devrait dire même dynamisme  
entre les modèles de production pour nous autres, parce qu'on dit chez Agri-Marché, ce n'est pas  
une compétition.

3585 L'intégration, la ferme indépendant, dans l'entreprise chez nous, on n'a jamais sollicité  
aucun de nos clients indépendants, on l'a mentionné tantôt, 53 % de notre volume est fait avec  
des clients indépendants, pour que ces gens-là s'en viennent à contrat. On respecte leur choix  
puis on est à l'aide avec ça.

3590 Au fil des années, peu ou pas de producteurs indépendants ont choisi d'aller vers  
l'intégration. C'est une réalité, dans notre entreprise, à ma connaissance il n'y en a pas.

Par contre, le contraire est vrai. Il y a plusieurs producteurs intégrés au cours des années  
qui ont fait la transition puis qui ont acheté leur inventaire, qui sont à leur compte aujourd'hui.

3595 Au cours des années également, les revenus générés par l'intégration n'ont pas permis  
de payer plus que les producteurs qui géraient bien leur entreprise puis qui ont été efficaces à  
leur compte. Si on regarde sur des moyennes de trois à quatre ans, n'importe quel éleveur  
efficace à son compte va faire mieux qu'un éleveur en intégration.

3600 Le dynamisme entre les modèles, nous autres ce qu'on dit c'est que la compétition elle  
n'existe pas entre les modèles, elle existe entre les intégrateurs.

3605 Au Québec, parmi les majeurs, il y a au moins 20 entreprises qui font de l'intégration, plus  
un nombre important à des niveaux moindres et puis ces entreprises-là sont soit privées, soit  
coopératives et puis vont se compétitionner fortement dans le champ, soit sur la base de la  
qualité des porcelets qui sont fournis à l'éleveur, soit sur les rotations d'inventaires, c'est-à-dire le  
nombre de porcs produits par année, dans le but de permettre à ces gens-là de faire le maximum  
de profits avec leur investissements.

3610 Donc, les choix sont multiples aux éleveurs.

Un point aussi au niveau de l'assurance stabilisation. C'est qu'au Québec, la mise en  
marché a la particularité d'être uniforme pour tout le monde, de sorte que les revenus sont égaux,  
peu importe le volume.

3615 Au niveau des coûts, les coûts sont comparables peu importe le volume, dans le sens  
que les taxes, les assurances, les électricités et le chauffage sont les mêmes pour tout le monde,  
il n'y a pas d'économie d'échelle là-dedans.

3620 Au niveau des bâtiments, des équipements, on prétend qu'il n'y a pas d'économie  
d'échelle, à moins d'un seuil minimum quand même, mais il n'y a pas réellement d'économie  
d'échelle.

3625 Puis au niveau des aliments, qui sont une... qui représentent au-delà de 50 % du coût de  
production, le principal coût dans les aliments c'est les céréales, c'est les protéines, c'est les  
commodités, donc les commodités qui sont cotées sur le marché public, encore là avec des  
économies d'échelle très très minimes, de sorte qu'au cours des années, on a vu même au  
Québec des moulées complètes fabriquées par des meuneries en compétition avec des moulées  
fabriquées à la ferme, les deux... depuis 25, 30 ans, les deux méthodes existent et puis se  
compétitionnent et puis il n'y en pas vraiment une qui a pris le dessus sur l'autre, de sorte qu'on  
3630 prétend qu'à ce moment-là au niveau des coûts de production dans l'alimentation, il n'y a pas  
d'économie d'échelle.

3635 Les fermes naisseurs finisseurs bien gérées, au cours des années, ça a toujours été le  
modèle de référence en termes de rentabilité et c'est vrai à l'intérieur... on peut le juger à  
l'intérieur des fermes de la compagnie puis on peut le juger aussi à l'intérieur des fermes de nos  
clients. D'ailleurs, au niveau de la SRA, c'est le modèle qui est préconisé. Souvent les  
systèmes de production utilisés dans l'intégration comme les trois sites, ça a été des moyens de  
protéger des réseaux, donc ça a impliqué également des coûts qui sont importants.

3640 Si on parle de l'implication d'Agri-Marché dans le développement durable, bien d'abord,  
au niveau du respect des normes des règlements, pour Agri-Marché c'est une valeur d'entreprise  
d'être dans la légalité. On exige bien avant même que les comptages soient faits au niveau de  
l'environnement, on exigeait de nos clients à contrat les permis, puis on prenait les moyens que  
ces permis-là soient respectés dans nos dossiers.

3645 Également, on croit que la meilleure façon de diminuer les rejets dans l'environnement  
c'est d'améliorer les performances et puis chez Agri-Marché, bien on est fier de nos résultats et  
puis on a des résultats qui sont parmi les meilleurs au Québec, puis il y a des raisons à ça, que  
ce soit les aliments cubés qui permettent des économies dans l'alimentation de 5 à 7 %, donc  
3650 d'autant d'économie de rejets.

Au niveau de la génétique, depuis 87 chez Agri-Marché, on travaille avec une génétique  
unique qui nous a permis d'améliorer au niveau des performances d'une façon importante.

3655 On a été une des premières meuneries au Québec à utiliser la phytase liquide en  
application sur le cube pour diminuer les rejets de phosphore.

3660 Également, nos programmes de régie d'élevage, les tout plein/ tout vide, les vides  
sanitaires ont permis d'améliorer les performances de nos élevages et de ceux de nos clients  
principalement.

3665 De plus, Agri-Marché peut compter sur une équipe multidisciplinaire, que ce soit nos  
employés de ferme, plusieurs agronomes, plusieurs technologies agricoles, nos vétérinaires. On  
a deux nutritionnistes chez Agri-Marché qui travaillent sur l'alimentation pour diminuer les rejets  
de phosphore, d'azote. Notre laboratoire, nos meuneries sont certifiées HACCP également tous  
nos techniciens de ferme.

Notre implication dans le développement durable.

3670 Chez Agri-Marché, on partage l'expertise acquise à l'intérieur de notre équipe par des réunions de producteurs. On a une revue qui est publiée quatre fois par année, qui permet de vulgariser l'information, l'Agri-Nouvelles. La formation de nos équipes de vente c'est une priorité chez Agri-Marché, afin de mettre à jour les connaissances et puis que nos gens, nos représentants puissent partager cette expertise-là avec nos clients.

3675 Dans notre réseau de ferme, on a des fermes pour la recherche sur notre alimentation. On travaille également en étroite collaboration avec les clubs environnementaux. On a un agronome chez Agri-Marché qui gère les dossiers lisiers pour nos propres fermes.

3680 Également, au niveau d'implication sociale, pour Agri-Marché, la localisation des projets, ça fait plusieurs années que c'est une priorité, dans le sens que principalement au niveau des maternités, pour gérer le risque sanitaire, c'est une priorité de voir à ce que les sites soient vraiment dans des régions où on va pouvoir gérer le côté santé, puis la même chose au niveau de nos troupeaux au point de vue génétique.

3685 Également, l'image corporative, je l'ai mentionné, le Groupe Brochu, bien c'est une fierté d'être un bon citoyen corporatif, l'image de l'entreprise bien c'est une valeur de première importance pour notre compagnie.

3690 Concernant les conditions du développement durable, bien d'abord, on prétend qu'on n'a pas l'expertise pour dicter des normes, surtout lorsqu'on considère qu'on travaille principalement avec des clients.

3695 On sait par contre que dans les régions en surplus, bien les gouvernements devront s'impliquer pour trouver des solutions qui sont viables. Les gens, pour bâtir ces bâtisses-là ont reçu des permis et puis ils l'ont fait au meilleur de leurs connaissances et puis aujourd'hui, avec les connaissances qu'on a, bien on voit les problèmes puis les conséquences, donc ce n'est pas nécessairement de la faute de ces gens-là, on prétend qu'à ce moment-là c'est là qu'il doit y avoir une implication gouvernementale importante.

3700 Dans les autres régions, bien il y a des opportunités, il y a des possibilités, il s'agit d'avoir des normes provinciales au niveau environnemental, au niveau social, qui vont éviter les erreurs qui s'est fait, et puis qui vont... avec lesquelles on va profiter aussi de l'expérience qu'on a aujourd'hui.

3705 Au niveau des promoteurs, bien c'est sûr qu'il faudra que ces gens-là soient très transparents dans leurs projets et puis lorsqu'il y a des conflits, bien on préconise qu'ils soient gérés à ce moment-là par une personne indépendante.

3710 Pour terminer, je demanderais à Patrice...

**M. PATRICE BROCHU :**

3715

Au niveau de la production porcine au Québec, c'est 3000 fermes qui génèrent 30 000 emplois, qui fait des exportations d'une valeur de 900 M \$. Il s'agit de la deuxième production agricole en importance au Québec, c'est une grande partie grâce à elle que la province possède une balance commerciale agro-alimentaire positive.

3720

Les producteurs au Québec ont fait des... depuis les dernières années des améliorations au niveau environnemental concrètes, ils ont diminué les rejets, ils ont diminué les odeurs, puis par contre, ça l'implique temps et argent, puis ça ne se fera pas tout seul. Je pense qu'il va falloir avoir l'appui social un petit peu de ces gens-là. Ce que j'entends par là c'est le gouvernement et aussi les citoyens.

3725

Agri-Marché croit à la ferme indépendante, s'implique au niveau de la relève, offre des choix aux producteurs et prend les moyens pour satisfaire les objectifs du client.

3730

Les modèles de producteur, c'est un choix profitable pour tous. Il n'y a pas un modèle qui est meilleur que d'autres, c'est un choix que les producteurs ont à faire. Agri-Marché croit à la pluralité des modèles. Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

3735

Je vous remercie également.

3740

Assez souvent au cours de cette consultation publique, on a entendu des gens dire, et particulièrement des producteurs je dirais : «Écoutez, on fait beaucoup d'efforts, c'est des investissements pour nous, et on en a un peu ras-le-bol.»

3745

Et même certains nous ont dit : «En fait, les transformateurs puis les détaillants, c'est eux autres qui font de l'argent.» On parle de solutionner un problème de surplus ici dans la région, plusieurs préconisent le traitement et même vous, vous suggérez que l'implication gouvernementale soit la... dans le fond, la seule source de... presque la seule source de financement, les producteurs étant l'autre source.

3750

Compte tenu que certains pensent que c'est vous qui faites de l'argent, pourquoi ne participeriez-vous pas également au financement de ces technologies?

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

3755

Vous posez la question en tant que... pour Agri-Marché nous autres c'est le côté agricole, là, mais c'est parce que vous parlez de la transformation...

**LA PRÉSIDENTE :**

3760 Oui.

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

3765 ... donc vous impliquez à ce moment-là peut-être les abattoirs ou à ce moment-là dans la contribution.

On n'est pas placés... en tout cas, on n'est pas placés pour parler vraiment de l'abattoir, on est ici comme producteurs pour la division Agri-Marché.

3770 **LA PRÉSIDENTE :**

J'étais sûre que vous me répondriez ça! Mais on a monsieur Brochu qui est là aussi.

**M. PATRICE BROCHU :**

3775

Oui, mais encore... c'est bien... je fais partie de la division agricole chez nous, le Groupe c'est encore les... c'est partie le Groupe, le holding, puis l'autre côté c'est vraiment le côté viande, mais quand je pense quand on parle d'une implication, c'est une implication... il y a plusieurs manières de faire de l'implication, mais je pense que c'est vraiment de le regarder vraiment, vraiment où le prendre, mais il n'y a pas juste une place qu'on dit, là, quand on parle du gouvernement, c'est peut-être pas juste le gouvernement, il y a peut-être d'autres places à le prendre, effectivement.

3780

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

3785

Parce qu'au cours des années, les producteurs sont quand même représentés par la Fédération des producteurs de porc au point de vue négociations des porcs et puis toute implication au niveau de la transformation, ça diminuerait de la capacité de payer à quelque part, tu sais, il ne s'invente pas d'argent en nulle part dans le système.

3790

Ils peuvent redistribuer, je dirais, de la richesse, mais à ce moment-là il faut qu'ils aillent la chercher à quelque part et puis ils ont deux places aux autres pour aller la chercher, ils ont soit les clients, vous connaissez la distribution au Québec et puis on exporte 50 % de notre production; puis l'autre côté où est-ce qu'ils peuvent aller le chercher c'est sur le dos des producteurs. Ça fait que leur donner puis aller le rechercher dans la même poche, je ne pense pas qu'on avance bien gros.

3795

3800

**LA PRÉSIDENTE :**

3805 C'est bien. Une autre – bien à moins que monsieur Beauchamp vous vouliez poser votre question, je vais revenir après.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3810 Ça ne me fait rien.

**LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y.

3815 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Je ne veux pas vous voler vos questions, Madame la Présidente!

**LA PRÉSIDENTE :**

3820 Ah, vous ne me la volerez pas!

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3825 On ne sait jamais, hein.

Alors, écoutez, vous avez entendu l'intervenant qui vous a précédé, vous dites à la page 9 et 10 de votre mémoire :

3830 «Les promoteurs de projets devraient fournir toutes les informations nécessaires et faire preuve de transparence quant à leur implication pour minimiser les risques environnementaux. De son côté, la région ne devrait pas être en mesure d'opposer un veto à un projet conforme en tout points.»

3835 Les intervenants qui vous ont précédé d'une petite municipalité nous ont... vous étiez là, vous avez entendu le cas, et disant, bien là, on est devant... on ne sait pas qui, mais on est devant un projet d'intégration et ces gens-là ne semblent pas sensibles à la situation réelle d'une municipalité dont les gens sont... ont des problèmes d'eau manifestes et qu'ils sont angoissés devant l'arrivée d'un nouveau projet, qu'est-ce qu'on répond à ça.

3840 **M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

C'est sûr que... pas en mesure de juger du dossier précédent dans le sens que tout ce qui regarde la capacité des sols, ce qui a été élaboré, pas en mesure de juger ça.

3845 Lorsqu'on parle de politique au niveau provincial, bien dans ces politiques-là, je pense que c'est les gens qui ont l'expertise qui doivent développer des normes où, justement, on va



prévenir des problèmes lorsque les sols ne permettent pas d'absorber des quantités de lisier ou des choses comme ça.

3850

Mais nous autres lorsqu'on dit la localité ne devrait pas pouvoir mettre des normes plus sévères que la réglementation provinciale, c'est qu'on sait que dans les localités, souvent, la majorité ce n'est pas des producteurs agricoles ou des gens qui ont de l'intérêt dans la production agricole.

3855

Donc, souvent c'est «pas dans ma cour», dans le sens que la production porcine à ce moment-là, si on laissait, disons, au choix de la population complètement la possibilité de faire la réglementation, bien je pense que les possibilités, même où il y aurait des opportunités... sans... avec des risques très minimes, ces opportunités-là risqueraient d'être bloquées par des groupes de citoyens qui ne veulent absolument pas supporter aucun risque ou pas avoir aucune conséquence, puis on l'a déjà mentionné, il y a des odeurs, il y a quand même des conséquences à l'agriculture comme dans n'importe quelle industrie.

3860

De sorte qu'à ce moment-là c'est là qu'on dit s'il y a un conflit entre les gens du milieu puis la réglementation provinciale, bien là, ça devient... ça devrait être quelqu'un... un arbitre extérieur qui tranche, parce que si on laisse trancher, justement, uniquement la partie locale, bien il risque de se faire des blocages qui ne sont peut-être pas nécessairement justifiés.

3865

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

3870

O.K. Là, je voudrais bien vous comprendre là-dessus, là. Vous laissez entendre que sur un permis qui pourrait être controversé à cause de débats, on pourrait en référer à un tiers neutre qui serait, vous avez dit, un arbitre? Il est un arbitre ou un facilitateur, ce n'est pas la même chose.

3875

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

D'accord.

3880

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Si vous voulez un arbitre, ça veut dire que vous allez donner un pouvoir de décision à quelqu'un sur un dossier, auquel cas les permis pourraient rentrer dans un processus d'arbitrage, ce qui est très intéressant, mais j'aimerais bien savoir ce que vous visez derrière ça.

3885

3890

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Je ne serais pas en mesure de me prononcer en tout cas sur à savoir si ça devrait être un arbitre ou un facilitateur, là, je pense que c'est... il y a des gens qui ont plus d'expertise que nous autres là-dedans.

3895

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

O.K. Mais vous seriez sympathique à l'intervention d'un tiers?

3900

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Oui, lorsqu'il y a vraiment deux pôles et puis que je projet est conforme à des normes, à des capacités de sol, et cetera, et puis qu'il y a vraiment une volonté du milieu de ne pas laisser s'implanter un projet, bien là, c'est de voir vraiment, là, si c'est justifié, puis je pense que les parties... si on laisse seulement que les parties à ce moment-là négocier, bien il n'y aura pas d'entente, puis c'est la majorité qui va décider, puis à ce moment-là les producteurs n'auront aucun pouvoir là-dedans.

3905

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

C'est-à-dire que sur la volonté locale il y a deux hypothèses, il y a l'hypothèse du référendum, qui n'est pas très populaire chez l'UPA entre autres, mais il y a aussi l'hypothèse du conseil municipal, c'est-à-dire de l'autorité municipale, qui eux sont des élus et peuvent avoir un point de vue plus distancié que le citoyen très engagé dans une action. Dans les deux cas, vous pensez qu'on ne devrait pas mettre ça au niveau local?

3910

3915

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

C'est ça.

3920

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

Merci.

3925

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dumais.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

3930

Merci, Madame la Présidente.

Vous signalez dans votre présentation que dans l'organisation de la production sur la base des trois sites, le secteur pouponnière n'est pas un secteur qui bénéficie de l'assurance-stabilisation contrairement aux naisseurs et aux engraisseurs. Pourriez-vous, pour notre compréhension, nous expliquer, compte tenu de ça, qu'est-ce qui motive un producteur à se...

3935

parce qu'il y en a un certain nombre qui sont spécialisés, qui ne font que l'opération pouponnière, qu'est-ce qui amène un producteur à s'embarquer dans l'opération d'une pouponnière si les deux autres sont assurés puis lui il ne l'est pas?

3940

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

C'est qu'à ce moment-là c'est justement, ça l'oblige à travailler sur une forme de réseau ou le producteur dans la pouponnière n'est pas vraiment à son compte, c'est impossible d'être complètement indépendant dans le système de pouponnière.

3945

Donc, l'éleveur en pouponnière, c'est pour ça que les pouponnières sont gérées toujours par un réseau à ce moment-là, et puis le réseau partage les frais de la pouponnière, entre la maternité et l'engraisseur.

3950

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

O.K. Il y a...

3955

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Mais...

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

3960

En d'autres termes, il n'y a personne qui est indépendant, ils sont tous intégrés, c'est comme ça que...

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

3965

Intégrés ou dans un réseau.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

3970

Dans un réseau et c'est comme ça qu'ils sont protégés de fluctua... leur rémunération est fixée et provient des deux autres secteurs?

**M. PATRICE BROCHU :**

3975

C'est ça. Parce qu'il n'y a aucune assurance.

**M. MARIO DUMAIS, commissaire :**

Merci.

3980

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Marquis?

3985 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

Merci.

3990 Vous parlez de distances séparatrices pour des questions d'exigences sanitaires. À ce moment-là, bien sûr ce n'est pas dans les régions en surplus, là, c'est dans les régions où il y a de la place, et c'est quoi que vous pensez comme distance au niveau des différentes installations, que ce soit peut-être différent au niveau des maternités, je ne le sais pas, là, mais...

3995 **M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Ça dépend toujours de la grosseur du complexe ou du niveau sanitaire qu'on vise, là, lorsqu'on parle, par exemple, c'est entre un à trois kilomètres à un moment donné, dépendant de la grosseur du complexe et puis du niveau sanitaire, si c'est une unité de reproduction, de multiplication ou une unité commerciale, mais l'objectif, au niveau de la truie en particulier, c'est 4000 entre un et trois kilomètres.

Au niveau de l'engraissement, vu que c'est en tout plein/ tout vide, bien ça peut supporter des distances séparatrices un petit peu moins importantes, mais au niveau de la truie puis des pouponnières, c'est majeur.

4005 **M. ALFRED MARQUIS, commissaire :**

4010 Un autre sujet. Avez-vous une politique d'entreprise ou une réflexion en ce qui concerne le traitement des lisiers?

**M. PATRICE BROCHU :**

4015 Nous autres présentement, je pense que oui on en a une, mais je ne suis pas sûr qu'il y a une volonté qui est là présentement de mettre ces systèmes-là en marche.

Effectivement qu'il y a des systèmes qui se font présentement, soit des prétraitements, et puis après ça, avec les composts ou les boues de faire un traitement complet, ça se fait... ça pourrait se faire facilement à des coûts quand même importants, soit dans d'autres productions, exemple, par contre dans la volaille, qu'on serait facilement capable de sortir le phosphore, ça 4020 serait des choses faciles à faire.

Mais je pense aussi que c'est là qu'intervient... l'intervention gouvernementale devrait être là-dessus, être capable de supporter ces projets-là. Mais présentement, il n'y a pas de volonté politique là-dessus, là, c'est clair.

4025

4030           Présentement, on ne peut même pas... une personne présentement ou un producteur ne peut même pas prendre... même si ça coûterait zéro, là, c'est que c'est tous des projets qu'ils ont présentement, des projets de deux ans, ça fait que tu perds toutes tes signatures, tu ne peux pas mettre ton fumier ailleurs que là pendant deux ans, puis dans deux ans, on ne sait pas si ça va être accepté ou pas accepté.

              Ça fait que présentement, là, ça ne lève pas de terre, c'est normal que ça ne lève pas de terre parce qu'il n'y a pas de volonté en tant que telle.

4035           Mais s'il y avait de la volonté, effectivement qu'on pourrait sortir beaucoup de phosphore du milieu agricole, ce serait facile. Soit avec d'autres productions, avec du poulet, de la pondeuse, des choses comme ça, qui serait facile à cuber ou à faire composter, puis dans le porc, bien il y a un prétraitement qui peut se faire facilement à la ferme aussi, puis après ça le compostage puis le granulateur qui se ferait aussi. Mais...

4040           **LA PRÉSIDENTE :**

              Alors, personne n'a posé la question que j'avais.

4045           Une autre chose qu'on a entendue régulièrement au cours de cette consultation publique de la part de la relève, c'est que ces derniers disaient : «On souhaiterait que La Financière agricole mette de l'avant des... » -- en tout cas, mette à la disposition des jeunes qui veulent se partir en production agricole, là, du capital de risque. Et souvent j'ai posé la question, bien, il y a des... il y a, disons, les intégrateurs qui, déjà, vous offrent ce capital de risque, pourquoi...  
4050           pourquoi voulez-vous absolument que ce soit La Financière agricole qui prenne ça en charge? Je n'ai pas eu de réponse très convaincante jusqu'à maintenant, mais j'aimerais comprendre, en tout cas, avoir un peu votre point de vue là-dessus.

4055           **M. PATRICE BROCHU :**

              Oui, je vais parler pour notre organisation qui est Agri-Marché, on n'est pas là non plus pour... on est là pour aider la relève, on n'est pas là non plus pour... il y en a plusieurs peut-être qui prennent la relève puis qui font des contrats à long terme, nous autres ce n'est pas notre cas.

4060           La relève qu'on a, il faut qu'elle s'implique, il faut qu'on connaisse un petit peu, qu'elle ait quand même un acquis là-dedans, puis qu'elle ait au moins un minimum d'argent. Ça fait que c'est pour ça que je pense que La Financière, effectivement, il faut qu'ils s'impliquent aussi là-dedans, puis qu'ils aident la relève en tant que telle là-dedans. Moi, c'est mon point de vue, là.

4065           **M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

              Je pense... il existe, je dirais, deux types de relève, il y a la relève que les parents sont déjà en agriculture puis ils ne sont peut-être pas nécessairement en production porcine, mais qu'ils ont déjà des investissements importants dans l'agriculture, puis à ce moment-là, par des

4070 terres, tout ça, peuvent aider la relève puis dans plusieurs cas ça a été ça. Donc, ces gens-là ont quand même une capacité, ils apportent un actif dans leur projet puis tout ça.

Et puis il y a la relève qui est souvent des ouvriers agricoles qui travaillent sur des fermes, des fermes d'entreprise comme chez nous entre autres puis tout ça, puis qu'à ce moment-là  
4075 veulent s'établir en agriculture, bien justement, les institutions financières font une bonne job, mais souvent demandent des équités de 25 % même aujourd'hui quand les risques sont plus élevés, ils vont jusqu'à 30 %, ça fait que c'est impensable pour un jeune que ses parents ne sont pas dans l'agriculture de dégager autant de liquidité.

4080 Donc, nous autres, dépendant de comment est-ce que ces personnes-là apportent d'expérience, apportent de bagage puis apportent aussi de l'argent parce qu'on exige aussi qu'ils apportent une contribution personnelle, à ce moment-là, bien on va les aider à l'intérieur de limites bien structurées.

4085 Mais comme Patrice dit, je pense que dans certains dossiers La Financière ou les institutions – je ne peux pas nécessairement juste attribuer à La Financière – mais les institutions financières souvent même vont exiger de la part d'entreprises comme nous autres des endossements ou des choses comme ça, ce qu'on n'accepte pas de faire d'aucune façon. C'est inacceptable chez nous d'endosser un prêt pour un établissement sur du long terme.

4090 On va fournir un certain montant de capital limité auquel on croit puis auquel ça va respecter le projet de la relève dans l'établissement pour que les deux parties s'entendent bien sur l'objectif puis que ce soit quelque chose de réalisable.

4095 En fait, vous êtes prêt à offrir ce capital de risque, mais avec certaines...

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Limites.

4100

**LA PRÉSIDENTE :**

... garanties minimum, là?

4105

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Oui. Pour que ça ait des chances de succès, sinon on n'y croit pas. Si on n'y croit pas, on n'embarque pas. Parce qu'il faut que l'objectif des deux soit partagé avant le début du dossier et puis si de notre part, nous autres, à ce moment-là la personne n'a pas un capital de risque  
4110 minimum, que c'est nous autres qui est obligé de le mettre, bien il va être pris pour 15 ans puis à ce moment-là on n'accepte pas ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

4115 Qu'est-ce qui fait que vous êtes plus enclins de le faire, avec un minimum de garanties, que La Financière agricole serait prête à le faire?

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

4120 C'est sûr que c'est notre business, c'est notre gagne-pain à ce moment-là la vente d'aliments, et puis notre entreprise, comme on l'a dit, ce qu'on vise c'est d'augmenter nos parts de marché dans l'alimentation animale, donc s'il y a des dossiers qui sont intéressants puis qui offrent une perspective de rentabilité pour nous autres et pour l'éleveur, bien on est prêts à prendre un certain risque et puis à partager, effectivement, cette rentabilité-là.

4125

**M. PATRICE BROCHU :**

Puis je pense que c'est aussi chaque organisation ont leur philosophie, la nôtre est plus une philosophie qu'on ne veut pas se ramasser avec la ferme dans... on sait que ça va être un employé plus tard, ce n'est pas ça qu'on veut. Nous autres, on n'est pas producteurs, on est des... on vend des aliments, c'est ça qu'on est. Ça fait que c'est différent, chaque entreprise est différente, nous autres c'est notre philosophie, on travaille comme ça, ça fait que c'est pour ça qu'on est prêts à prendre certains risques. Mais on sait quand un projet... ça n'a pas de bon sens, on n'embarquera pas dans des projets qu'on va financier la personne puis qu'on sait qu'on va se ramasser avec la ferme dans 4, 5 ans, là. Ce n'est pas ça notre but.

4130

4135

Ça fait que quand on sait que ce n'est pas viable pour les deux personnes, on n'embarque pas dans le dossier.

4140 C'est sûr et certain que nous autres on connaît nos résultats, on connaît nos performances aussi, puisqu'on a certaines fermes chez nous, ça fait qu'on est capables d'avoir des résultats puis d'une expertise, ça fait qu'on est capables de prendre un risque des fois que les institutions financières, bien elles se basent sur des moyennes, des choses comme ça.

4145 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Beauchamp?

4150

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire :**

4155 Le marché se répartit 60 % de producteurs privés, indépendants; 40 % dans l'intégration, d'après ce qu'on a dit, les proportions peuvent être un peu différentes, on nous présente ça comme un état de fait qui devrait se prolonger, qui est l'équilibre souhaité. Mais quand on voit les difficultés, la hausse du prix des terres, l'ampleur des investissements demandés, la difficulté pour les parents de transmettre le bien aux plus jeunes, est-ce que, sur du moyen terme, est-ce qu'il y a une chance à la relève de continuer dans la production privée?

4160

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

4165

D'abord, parmi les choses que vous mentionnez, lorsqu'on dit, par exemple, un équilibre c'est l'intégration, éleveur indépendant, bien nous autres on dit que c'est un choix du producteur comme tel.

4170

Aujourd'hui ça peut être certaines proportions, dans le futur, dépendant des programmes et des volontés des producteurs agricoles, cet équilibre-là peut changer puis il est très fragile, dans le sens que comme on a dit dans le mémoire, si les programmes de stabilisation étaient modifiés puis en favorisait un modèle plus qu'un autre, c'est sûr que très rapidement ça changerait, parce que présentement les modèles... ça fait quand même plusieurs années que les modèles existent en parallèle et puis il n'y a pas un modèle qui a vraiment pris, comme on dit, l'élan puis qui a... ce qu'on dit nous autres c'est un dynamisme ce n'est pas une compétition entre les modèles.

4175

4180

S'il y avait eu justement une compétition, bien cet équilibre-là serait modifié énormément dans le temps. Puis quand on regarde au niveau des modèles d'intégration, bien souvent c'est des entreprises plus jeunes et puis on sait que dans la production porcine il y a eu quand même dans les 15 dernières années passablement d'expansion, de sorte que c'est normal peut-être qu'on ait un pourcentage comme celui-là. Tandis que s'il y avait moins de nouveaux développements, comme j'ai mentionné, la tendance est bien plus des gens qui partent de l'intégration vers la ferme autonome que l'inverse, on ne voit pas l'inverse.

4185

4190

Au niveau de l'ampleur des investissements, bien ça, c'est majeur, on est conscient qu'il y a des coûts, que ce soit pour les terrains puis tout ça, puis dans ce sens-là, bien c'est sûr que c'est de plus en plus difficile de s'établir en agriculture puis c'est peut-être là l'avantage d'avoir des modèles multiples où d'autres partenaires peuvent s'impliquer, qu'uniquement le producteur et le financier, puis c'est là, je pense, que des entreprises comme la nôtre ont eu à jouer un rôle et puis on permis de développer des entreprises viables puis des entreprises qui sont devenues autonomes au cours des années. Et puis on croit encore à ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

4195

Je vais vous poser une dernière question, est-ce que – oui, allez-y, je vais la poser après.

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

4200

L'autre point que je voulais rajouter, c'est que lorsqu'on regarde au niveau des investissements puis tout ça, que ce soit au niveau des terres puis tout ça, c'est autant... indépendamment même des grosseurs d'entreprises, souvent, dans les coûts des terres puis tout ça, comme dans le prix des quotas, ce n'est pas nécessairement les plus grosses qui ont la plus grande capacité de payer. On voit souvent... c'est les petites entreprises qui vont miser, qui sont efficaces et puis qui dégagent un revenu, et puis qui vont miser puis qui ont une capacité de payer souvent même supérieure à des plus grosses moins efficaces.



4205

**LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que, parmi la relève que vous aidez, que vous soutenez, est-ce qu'il y a des producteurs qui se... qui ont une gestion solide de leur fumier? Ou si vous favorisez davantage la gestion... bien, la gestion liquide, on sait qu'elle est à 98 % implantée, là, mais est-ce que vous en avez?

4210

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Il y en a un bon nombre qui ont ... sur gestion solide...

4215

**LA PRÉSIDENTE :**

Solide.

4220

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

... avec litière, effectivement.

4225

Puis encore là, bien comme on dit, ce n'est pas nécessairement notre projet à nous autres, c'est ces éleveurs-là en fonction des sols qu'ils possèdent, en fonction des coûts, des possibilités qu'ils avaient dans leur projet, on fait un choix d'aller au niveau solide ou liquide. Mais dans notre clientèle d'éleveurs à leur compte ou sous forme d'intégration, on a une partie importe qui est sur fumier solide, effectivement.

4230

**M. PATRICE BROCHU :**

Il faut bien comprendre que ce n'est pas nous autres qui font les projets, là, ce n'est pas nous autres qui bâtissent la bâtisse puis on dit on part ça, là, c'est les projets du monde de la relève, des jeunes des... les nouveaux qui veulent partir c'est leur projet à eux autres, ils montrent leur projet puis s'ils veulent avoir un contrat on y va, s'il veulent indépendant on y va. C'est eux autres qui choisissent en fin de compte, puis nous autres on est juste là en support pour faire notre travail.

4235

4240

**M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Puis les bons éleveurs, on a des éleveurs sur gestion solide puis qui font des très bonnes performances d'élevage.

4245

**LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie beaucoup d'avoir contribué... d'avoir participé, pardon, à cette consultation publique et de nous avoir apporté votre point de vue sur cette question. Merci.

4250 **M. JEAN-CLAUDE MONTPETIT :**

Ça fait plaisir.

4255 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

**M. PATRICE BROCHU :**

4260 Bonsoir.

**LA PRÉSIDENTE :**

4265 Alors, nous mettons un terme aux séances publiques ou à l'audience à Sainte-Marie pour cette semaine et nous vous invitons, nous vous convions à poursuivre ces séances publiques la semaine prochaine mardi, le 15 avril à 13 heures. Alors bonsoir, merci d'avoir participé à la séance de ce soir, bon retour chez vous, soyez prudent sur la route.

4270 **23 h 23 - FIN DE LA SÉANCE**

4275 Je, soussignée, **Line Perreault**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

---

Line Perreault, s.o.